



HAL
open science

Hasî: Comptes rendus de trois campagnes de fouilles 2004-2006 par la Mission Qataban

Mounir Arbach, Hédi Dridi, Jean-Baptiste Rigot, Christian Julien Robin,
Jérémie Schiettecatte

► **To cite this version:**

Mounir Arbach, Hédi Dridi, Jean-Baptiste Rigot, Christian Julien Robin, Jérémie Schiettecatte. Hasî : Comptes rendus de trois campagnes de fouilles 2004-2006 par la Mission Qataban. 2006. halshs-00581418

HAL Id: halshs-00581418

<https://shs.hal.science/halshs-00581418v1>

Submitted on 30 Mar 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mission Qatabān

Ḥaṣī

*Comptes rendus de trois campagnes de fouilles
2004-2006*



MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES



Laboratoire des études sémitiques anciennes (LÉSA)
CNRS - Collège de France
associé à l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV)



Compte rendu de la première campagne de fouilles du site de Ḥaṣī (septembre 2004)

La première campagne de fouilles du site de Ḥaṣī par la mission Qatabān, financée par le ministère des Affaires étrangères, s'est déroulée du 27 août au 1^{er} octobre 2004. L'équipe a toutefois été retenue à Sanaa jusqu'au 7 septembre en raison d'une part de la participation de quatre membres de la mission (Christian ROBIN, Hédi DRIDI, Mounir Arbach et Jérémie Schiettecatte) au colloque sur le Yémen ancien qui a eu lieu du 30 au 1^{er} septembre et de la finalisation des accords avec la GOAM (*General Organization for Antiquities and Museums*).

L'équipe était constituée par Christian ROBIN (Responsable de la Mission, LESA - Collège de France, Paris), Hédi DRIDI (Responsable de la fouille, LESA - Collège de France, Paris), Mounir ARBACH (Epigraphiste, CNRS - CEFAS, Sanaa), Jean-Claude POYARD (Topographe, IGN, Paris), Jean-Baptiste RIGOT (Géographe, Maison de l'Orient Méditerranéen, Lyon). Elle a été renforcée par l'arrivée de Jérémie SCHIETTECATTE (Doctorant, boursier du CEFAS, Sanaa) à partir du 18 septembre. Nous étions en outre accompagnés de Samīr GHĀLIB (Représentant de la GOAM) et du Dr. Fahmī Alī AL-'AGHRABĪ (Epigraphiste, Enseignant à l'université de Sanaa). Enfin, Monsieur Yaḥya AL-NASIRĪ (Directeur général des Antiquités de la préfecture d'al-Bayda'), nous a rejoint pour deux journées, les 21 et 22 septembre).

Outre le soutien du directeur de la GOAM, Monsieur Abdallāh BĀWAZIR et la confiance que nous a témoigné Monsieur 'Abderrahmane JARALLĀH, le vice-directeur, nous avons bénéficié à al-Bayda' de l'accueil et de l'aide efficace du vice-préfet, Monsieur Alī Muḥammad AL-MANSOURĪ, de celle du Cheikh Ahmad Nācir AL-'UMIRĪ et du Cheikh Abdallah Nācir AL-'UMIRĪ à al-'Uqla, celle du Directeur de la sous-préfecture d'as-Saouma'a, Monsieur Ḥussayn Aḥmad AL-'AZZANĪ et du Directeur du Conseil local, Monsieur Alī Aḥmad AS-SĀRITĪ qui nous ont confondu par la chaleur de leur accueil et leur efficacité. Nos plus vifs remerciements vont à Monsieur 'Abderrahmane AL-ḤĀSIL qui nous a fourni à titre gracieux un logement à al-'Uqla, le village qui jouxte le site et qui nous a laissé l'usage, durant toute l'année, d'une salle pour y conserver une partie de notre matériel.

I. RAPPEL DES OBJECTIFS ET PRÉSENTATION DU SITE

La Mission Qatabān (MQ), dirigée par Christian ROBIN qui visite régulièrement ce site et le territoire environnant depuis 1979¹, a recueilli un certain nombre d'inscriptions ayant pour auteurs des Ḥaṣbaḥides, un lignage qui a semble-t-il joué un rôle important à Ḥaṣī ainsi que dans un territoire qui s'étend des marges d'al-Bayda' à l'Ouest au wādī Bahā' à l'Est. Le wādī Shirgān qui a livré des inscriptions ainsi que des aménagements agricoles, le wādī dhi-Mqīl avec notamment ses deux barrages ainsi que le site d'Am-‘Ādiyya (dont le nom antique était Raḥāb) avec ses structures monumentales font également partie de ce territoire dont les Banū Ḥaṣbaḥ étaient les qayls.

Les inscriptions recueillies nous ont rapidement amené à envisager une exploration archéologique dans la région afin de mieux comprendre certains aspects politiques et économiques de la gestion de ce territoire. Il était par ailleurs extrêmement stimulant de mener une enquête sur un site des Hautes-Terres, c'est-à-dire un site ayant des spécificités géomorphologiques différentes de celles des grandes capitales des marges du désert telles que Tamna‘, Shabwa ou Ma’rib. Enfin, une question demeure posée étant donnée l'existence de deux villes distantes d'une dizaine de kilomètres dans le même territoire : laquelle de Am-‘Ādiyya ou de Ḥaṣī avait le statut de capitale régionale ? Etant donné d'une part le nombre relativement supérieur d'inscriptions ayant pour auteurs les Banū Ḥaṣbaḥ, et d'autre part la plus grande densité de structures à Ḥaṣī, nous avons privilégié ce dernier site, sans exclure de mener dans le futur des explorations à Am-‘Ādiyya.

Le site ancien de Ḥaṣī se trouve à 220 km au Sud-Est de Sanaa. Il dépend administrativement de la préfecture d'al-Bayda' dont il est distant de 16 km. Il est situé à proximité du village moderne d'al-‘Uqla (à 1,5 km au Nord-Ouest) et s'étend autour d'un axe formé par une série de collines granitiques allant d'Ouest en Est (voir figures 1-2).

Après un examen des lieux et après avoir malheureusement constaté la poursuite des fouilles clandestines, nous avons subdivisé le site qui couvre une superficie de près de 11 hectares (en dehors de la nécropole, non encore identifiée) en cinq secteurs distincts :

¹ Voir ROBIN 2001 ; ROBIN 1980 ; ROBIN 1979.

- Secteur A (1,55 ha) : ce secteur est caractérisé par la présence d'un mur monumental composé de grands blocs de granit et conservé sur six assises au moins. Ce mur marquerait l'emplacement du palais Kawkabān.

Ce secteur comprend également un large espace aux pieds du mur monumental qui recèle divers habitats ainsi qu'une petite colline qui surplombe la rampe sur son côté Ouest. A cet endroit, nous avons également constaté une fouille clandestine, visant des structures remontant vraisemblablement à l'époque médiévale (voir figures).

- Secteur B (0,44 ha) : Il s'agit d'une surface étroite (35,80 m de largeur) mais assez longue sur laquelle débouche la rampe du secteur A, au nord. Ce secteur semble idéal pour un habitat protégé. Il est en effet dominé au nord par une colline qui s'étend dans le sens Ouest-Est. A l'Ouest, il plonge vers un petit défilé qui marque la limite avec le secteur D.

- Secteur C (1,19 ha) : on accède à cette partie du site, enserrée par deux collines parallèles qui s'allongent de l'Ouest vers l'Est par le défilé qui sépare le secteur D des secteurs A, B. Après un étroit passage naturel, elle est marquée à l'Est par une porte monumentale qui donne accès à une série d'édifices dont un est monumental comme l'atteste la première assise composée de blocs quadrangulaires bien taillés. Au nord de ce complexe, la large bande de terrain enserrée par les collines semble occupée par des habitations comme en témoignent les fouilles clandestines opérées sur trois d'entre elles.

- Secteur D (6,62 ha) : c'est la partie la plus étendue du site, elle est dominée par une haute colline désignée sous le nom de Jorf al-Maḥabīs (grotte des prisonniers). Ce secteur comprend une autre colline, plus à l'Ouest ainsi qu'un large espace recouvert d'amas de pierres de construction au sud. Il recèle de nombreuses structures et a été l'objet de fouilles clandestines qui ont révélé un four à métaux d'époque médiévale ainsi que deux puits et un bassin enduit.

A ces secteurs, il faut également ajouter un cinquième, celui dit du haut-lieu, le Ḥayd 'Azzān, relativement isolée des précédents mais qui semble y être relié par un chemin (voir figures).

II. COMPTE RENDU DES OPÉRATIONS DE FOUILLES

Le travail sur le site a démarré le samedi 11 septembre et s'est poursuivi durant deux semaines (jusqu'au jeudi 23 septembre). Cette courte période a été mise à profit pour poser les premiers jalons en vue d'une exploration plus étendue au cours des prochaines campagnes. Deux axes ont été privilégiés : le relevé des structures caractéristiques du site d'une part et la fouille de la rampe monumentale du secteur A d'autre part.

Notre topographe a ainsi pu mettre en place un réseau de huit stations topographiques permettant de couvrir toute l'étendue du site et a commencé à relever plusieurs structures repérées en zone A, C et en direction du 'haut-lieu' du Ḥayd 'Azzân :

En zone, A, il a relevé les premiers murs que nous avons mis au jour ainsi que le grand mur de soutènement ; en zone C, il a relevé l'édifice monumental ainsi que des structures évoquant un accès à l'habitat par l'Ouest et par l'Est. Nous avons également relevé un certain nombre de bassins, vraisemblablement médiévaux, dispersés sur le site. Ce travail constitue la première étape en vue de la constitution d'une carte complète du site. Il sera bien sûr complété par le relevé du relief du terrain, en particulier les courbes de niveau.

Sur le plan archéologique et comme nous l'indiquions dans notre projet, nous comptions nous attaquer à divers points du site, en particulier aux emplacements des fouilles clandestines (secteurs C et D principalement). Mais étant donné d'une part le temps qui nous était imparti et d'autre part le manque d'ouvriers au cours des premiers jours, nous avons décidé de concentrer nos efforts sur le secteur A et en particulier sur la rampe marquée par le mur de soutènement monumental (MA 001 = MA 050).

Cette partie du site offrait en effet un double avantage. Conservant encore un mur monumental qui constitue la manifestation la plus spectaculaire du passé antique du site, il nous a semblé naturel de le mettre en valeur afin d'intéresser la population et les autorités locales à nos recherches. Il était par ailleurs intéressant, sur le plan archéologique, de questionner ce monument afin d'en déterminer la fonction ainsi que le (ou les) types de bâtiments qu'il soutenait. Sachant en effet que l'on admet actuellement que ce mur constituait le soutènement d'une terrasse supportant un monument public (palais ou temple), peut-être le palais principal des Ḥaṣbahīdes, le palais Kawkabân², nous avons formulé l'hypothèse que ce

² Voir ROBIN 2001, p. 179 et 182.

mur pouvait faire partie d'un aménagement monumental (escalier ou rampe monumentale) permettant d'accéder au secteur B, emplacement qui nous a semblé plus propice à un palais.

La rampe monumentale a une longueur de 38,80 m pour une largeur de 18,50 m au sommet et de 27,40 m au niveau du mur de soutènement MA 001 (= MA 050) dont les retours ont une longueur de 10,20 m à l'Ouest et de 9,40 à l'Est. Ce périmètre était recouvert de blocs de dimensions respectables qu'il était nécessaire de dégager pour pouvoir observer les vestiges antiques ou médiévaux conservés sur cette rampe (UFA 001). Grâce au courage de nos ouvriers, une grande quantité de matériel a été déplacée, nécessitant trois jours de travail ingrat. Ces blocs ont été ensuite déplacés au moyen d'un tracteur muni d'une remorque à la limite du secteur (voir figures).

Après le déblaiement, nous avons pu entamer la mise en évidence et la fouille des structures établies sur cette rampe dans trois zones distinctes. Il est à noter que nous avons eu la bonne surprise de constater qu'en plusieurs parties de la rampe, les niveaux archéologiques étaient encore substantiels.

La première zone dégagée (Zone 1) se trouve au sommet de la rampe, elle s'étend de la limite du secteur A et B au Nord jusqu'au premier affleurement rocheux au Sud. Le dégagement a fait apparaître une quadrangulaire disposée dans le sens Est-Ouest), de 8,20 m de longueur (MA 002, le mieux conservé) pour 3,42 m de largeur (MA 008). A l'intérieur, deux murs Nord-Sud inégalement conservés (MA 007 à l'Est et MA 004 à l'Ouest) donnent à l'édifice une structure tripartite. Son mur de fond (MA 002) comporte une niche de près de 35 cm de largeur (voir figure). Le mur Nord (MA 003 = MA 005) s'est également bien conservé mais son apparence est loin d'être aussi régulière. En effet, outre le fait qu'il ne suive pas une ligne droite, les premières assises de fondations à l'Est, posées sur la roche, sont exagérément avancées (voir figure).

La qualité de la construction : irrégularité du long mur Sud (MA 003 = MA 005)³ ; les matériaux employés : blocs de nature variée (calcaire, granit) et de forme irrégulière (avec la présence néanmoins de quelques blocs bien taillés) laissent penser qu'il s'agit d'une construction tardive, peut-être sur les fondations d'un bâtiment antérieur qu'il ne nous a pas été possible de repérer dans l'état actuel de nos investigations (il sera en effet nécessaire de

³ Cette irrégularité pourrait toutefois avoir été par les écroulement et l'abandon du site.

dégager l'amas de blocs, encore nombreux, à l'Ouest et au Nord de cette structure, pour observer ses éventuels prolongements).

A l'Est de cette structure, le nettoyage de surface a laissé apparaître une succession de blocs qui évoquent un escalier dont la largeur avoisine le mètre (UFA 006, voir figure)

L'ensemble de cette zone n'a pratiquement pas livré de céramique (UFA 002 ; UFA 003 ; UFA 005 ; UFA 006, voir inventaire). Mais nous n'avons pas entamé la fouille de l'UFA 004 qui représente vraisemblablement un niveau de circulation à l'intérieur de l'espace central de cet édifice quadrangulaire.

La seconde zone explorée (Zone 2) se situe presque à mi-pente de la rampe, sur son côté Ouest, là où elle rencontre la pente de la petite colline qui la surplombe à l'Ouest, en aval d'un affleurement rocheux. A ce niveau, et après avoir dégagé une couche de blocs informes (UFA 007), nous avons rencontré un mur épais construit au moyen de larges blocs de granit (MA 009) et placé dans le sens Nord-Sud. Celui-ci en croise un autre, perpendiculaire (MA 010). Un troisième mur Nord-Sud, moins soigné (MA 014) vient fermer un espace quadrangulaire et un niveau d'occupation (UFA 008). Il a livré de la céramique que nous comptons étudier au cours de la prochaine saison. Au-delà de ces trois murs, d'autres sont apparus qui se croisent, donnant l'impression que nous nous trouvions devant un escalier (voir figure). Il s'agit de MA 011, parallèle à MA 014 qui croise MA 012 et de MA 013 qui est également parallèle à MA 014. L'exploration de cette zone n'a malheureusement pas été menée à bout en raison du temps limité dont nous disposions, temps que nous avons employé à explorer la troisième zone, celle du retour Est du mur de soutènement, ainsi que l'espace en aval de ce même mur.

L'exploration de cette troisième zone de la rampe a été placée sous la responsabilité de Jérémie SCHIETTECATTE⁴. Cette zone, localisée en bas de pente, était couverte par une accumulation de pierres résultant de l'effondrement des structures des zones 1 et 2 (parties supérieures de la rampe), aboutissant à la formation d'un petit monticule. Seul le tiers oriental a été fouillé au cours de cette campagne. Un décapage de surface a permis de mettre au jour une importante couche d'effondrement mêlée de sédiments éoliens couvrant l'ensemble du secteur. Le démontage de cet empierrement a permis la mise en évidence d'au moins deux niveaux d'occupation. Un premier niveau surfacique caractérisé par deux murs conservés sur

⁴ Rédacteur de ce paragraphe

une à deux assises de haut, MA 056 et MA 057, et un sol construit (niveau avec enduit) vraisemblablement contemporain d'une réoccupation tardive (islamique ?) d'après la présence de nombreux fragments d'enduit mural à base de chaux et d'après la découverte d'un fragment de vaisselle en verre datable de la fin de la période préislamique ou de la période médiévale. Sous ces structures sont apparus cinq murs parallèles : MA 055, MA 054, MA 053, MA 052 et MA 051. Ces murs, perpendiculaires à MA 001 (= MA 050), de largeurs identiques (0,80 à 0,83 m) et construits dans un même type d'appareil (blocs dégrossis et aplanis sur la face externe) semblent former le large soubassement d'une structure occupant toute la zone 3 : soit celui d'une plate-forme, soit celui d'un palais dont la superstructure aurait disparu. Le tiers oriental dégagé en surface mesure 10 m de large sur 13 m de profondeur. On peut donc supposer que la superficie totale de cette structure est le triple de celle de la zone dégagée. La puissance stratigraphique du secteur décapé en surface atteint dans les parties les mieux préservées près de 4 mètres de profondeur. Seule la partie la plus érodée, entre les murs MA 055 et MA 053 a été fouillée jusqu'au niveau de fondation (0,5 à 1,2 m d'accumulation). Ces couches sont caractérisées par un niveau d'effondrement recouvert d'une couche d'accumulation post-abandon. Ces niveaux, particulièrement érodés, entaillés par les écoulements d'eau et perturbés par le mélange de matériel provenant du ravinement des niveaux archéologiques des zones en amont, ont livré un matériel hétérogène, datant tant de la période préislamique que de la période sassano-islamique (présence d'enduit mural à base de chaux, d'un tessou de céramique à glaçure verte). Le quart Nord-Est de la partie dégagée n'a pas pu être fouillé dans sa totalité. Cela ne nous a pas permis de vérifier, au cours de cette campagne, l'hypothèse de la présence d'un escalier ou d'une structure d'accès à la partie supérieure de la plate-forme.

En somme, cette première opération de fouille à l'intérieur de la grande structure délimitée au sud par le mur MA 001 et à l'est par le mur MA 055 nous a permis de reconnaître la présence d'un bâtiment préislamique de grandes dimensions, recouvert par un niveau caractérisant une courte réoccupation tardive (probablement médiévale). Cette importante structure préislamique, dont la superficie est estimée à près de 300 m², semble préservée sur une hauteur allant de 1 à 5 m d'épaisseur. Elle reprend par ailleurs un système architectural bien connu au cours de la période préislamique : celui d'un découpage interne de la structure en caissons délimités par de longs murs parallèles. Ce parti est ici décliné à une échelle monumentale. Le bâtiment n'est en effet non plus découpé de manière tripartite comme les maisons connues sur les sites de Tamna' ou de Shabwa mais il est formé d'au moins quinze

caissons longitudinaux juxtaposés parallèles les uns aux autres et perpendiculaires au long mur MA 001 délimitant la zone 3 dans sa partie méridionale.

L'intérêt serait désormais d'étendre la fouille de ce bâtiment à la totalité de sa surface et d'en atteindre les fondations dans les niveaux les mieux conservés afin de caractériser la spécificité architecturale de cette énorme structure et d'en affiner la chronologie. L'importante accumulation de couches stratigraphiques dans cette structure semble par ailleurs à même de nous fournir un assemblage céramique de base unique et essentiel pour l'élaboration de la chronologie du site.

La dernière zone explorée au cours de cette première campagne se trouve immédiatement au Sud du mur de soutènement MA 001 (= MA 050). Il s'agissait dans un premier temps de dégager la façade de ce mur imposant, encore conservé sur six assises au moins et qui mesure 27,40 m de longueur pour une épaisseur de 1,15 m.

Ce dégagement a finalement livré une structure de 17,50 m de longueur, adossée à la façade méridionale de MA 001. Il s'agit en fait d'une série de 4 cellules au moins, limitées au Sud par le mur MA 102 que l'on a suivi sur une longueur de 8 m approximativement. Au niveau de la seconde cellule, ce mur semble dédoublé par un autre qui lui est parallèle mais que l'on n'a reconnu que sur quelques assises. Il pourrait s'agir de marches mais cette hypothèse demande vérification. Cette structure était encore précédée, vers le Sud, par une autre construction dont on n'a perçu que quelques éléments, dont le plus remarquable est un mur épais allant dans le sens Nord-Sud (MA 107, voir figure). Contrairement à la limite orientale de ces aménagements, la limite occidentale est loin d'être évidente. Nous avons en effet identifié une série de trois blocs alignés (MA 109) mais assez éloignés du mur de soutènement.

A partir de l'Est, les deux premières cellules (Cell. 1 et Cell 2) sont les mieux conservées (Cell 1 : 5,30 x 3,10 m ; Cell 2 : 4,55 x 2,90, voir figures). On distingue en effet nettement leurs limites (MA 101, MA 102 et MA 103 pour la première et MA 103, MA 102 et MA 104 pour la seconde). La seconde cellule a en particulier laissé apparaître un niveau d'occupation qui semble tardif d'après le matériel recueilli (UFA 13). On ne peut toutefois pas encore exclure l'hypothèse que cet aménagement a été conçu peu après la construction de MA 001 pour le renforcer.

III. CONCLUSIONS PROVISOIRES ET HYPOTHÈSES

Cette première campagne à Ḥaṣī, malgré le peu de temps qu'elle a duré, nous a permis à la fois de préparer le terrain en vue de nos campagnes futures et de tester certaines hypothèses concernant les voies d'accès à l'habitat de Ḥaṣī. La partition du site en secteurs et le relevé de certaines structures remarquables permettent de disposer déjà d'une trame que l'on enrichira au fur et à mesure de l'avancement de nos travaux. Le dégagement de la rampe d'accès ainsi que le mur monumental donne un visage plus imposant aux vestiges de Ḥaṣī, ce qui ne peut que contribuer à intéresser la population locale à nos recherches.

L'action menée dans le secteur A, sur la rampe d'accès a permis de mieux appréhender cette zone, constater d'une part son occupation tardive et d'autre part l'hétérogénéité du matériel archéologique ramassé dans les niveaux supérieurs. Nos campagnes futures nous permettront d'atteindre des couches moins perturbées, que ce soit dans la zone 1 (UFA 08), la zone 2 (UF 08) ou la zone 3, notamment au niveau de l'axe longitudinal de la rampe. Cette dernière zone permettra également de vérifier la présence d'escaliers.

La seconde partie de notre programme consistera à poursuivre nos investigations en vue d'identifier les voies d'accès à l'habitat de la zone C par l'Est et par l'Ouest. Nous avons en particulier repéré deux points d'accès qui semblent exclure les deux collines occidentales de la trame urbaine. Cette enquête sera d'importance dans la mesure où elle fournira les premiers éléments sur l'urbanisation d'un site des hautes terres.

IV. MOBILIER DE FOUILLES

Comme nous l'indiquions ci-dessus, le matériel récolté n'est ni spectaculaire, ni explicite (voir illustrations).

Le matériel recueilli est peu nombreux mais varié (tessons de céramique, fragments d'ustensiles en pierre, métal, soit à l'état de scories, soit à l'état de fragments, verre et ossements). Il demeure toutefois peu parlant, que ce soit sur le plan chronologique ou bien celui de la culture matérielle. Il a été mis au jour dans la plupart des cas en bas de la rampe, ce qui laisse penser que leur accumulation, du moins dans les couches supérieures est due à l'action de facteurs externes (écoulements de l'eau, chutes), postérieures à l'abandon. Sur le plan chronologique, les tessons fournissent une fourchette extrêmement large, allant de la période antique au moyen-âge. Ils ne peuvent donc pas nous fournir d'indications précises.

Dans notre inventaire, nous avons constitué quatre listes :

- La liste 'Céramique' regroupe les formes et les décors céramiques. Chaque tesson est décrit et dessiné avant d'être intégré dans notre base de données. Notre inventaire atteint actuellement 84 entrées.
- Parallèlement à cette liste, nous avons constitué un 'Tessonier', c'est-à-dire une collection de céramique de référence permettant de comparer les différents types de pâte, d'engobe ou de cuisson que nous serons amenés à étudier.
- La liste 'Objets' regroupe le matériel manufacturé non céramique (objets en pierre, en métal en os, etc.). Elle est actuellement constituée de 22 entrées.
- Enfin, la liste 'Echantillons' comprend les objets qui nécessitent des études de la part des spécialistes (paléo zoologues, paléo métallurgistes, etc.). Il s'agit d'os, de scories de fer, de fragments d'enduits muraux, etc. Nous avons isolé 18 échantillons.

Avec l'accord de Monsieur Yaḥya AL-NASIRĪ (Directeur général des Antiquités de la préfecture d'al-Bayda') et en attendant de disposer d'un local adéquat à Al-Bayda' ou à Al-'Uqla, l'ensemble de ce matériel a été entreposé dans les locaux du Centre Français d'Archéologie et de Sciences sociales à Sanaa (CEFAS).

V. PROSPECTIONS DANS LA RÉGION D'AL-BAYDA'

Parallèlement aux fouilles, nous avons profité des journées de relâche pour poursuivre nos recherches sur les sites et les aménagements antiques de la région. Nous avons ainsi visité le site de Nakhlān et le barrage de wādī Shawkān. Nous sommes aussi retournés au wādī Shirgān, au wādī dhi m-Qīl. Et nous avons exploré la région située entre le village de Shabathān et celui de Al-Roumiyya, caractérisée par la présence de structures et de *tumuli* datés de l'âge du bronze, autour desquelles nous avons relevé un grand nombre de graffitis sudarabiques (voir illustrations).

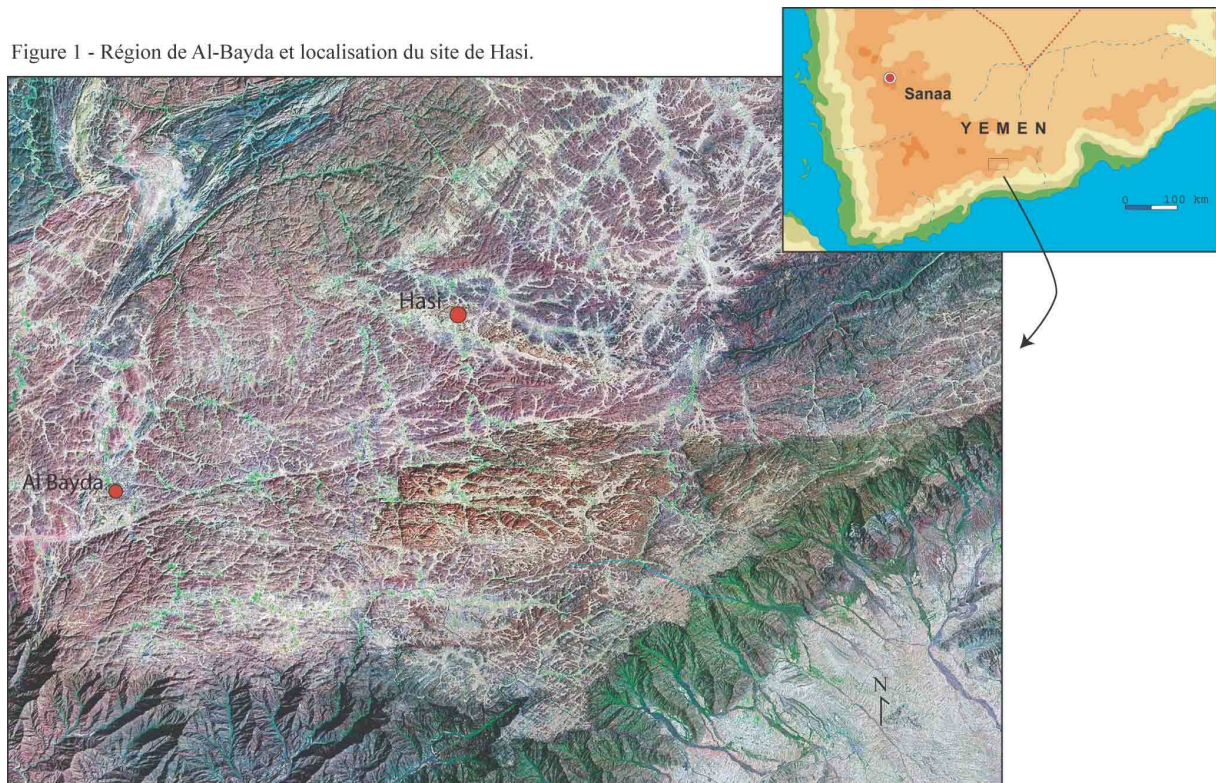
VI. RAPPORT DE MISSION DE J.-B. RIGOT, GÉOGRAPHE, MAISON DE L'ORIENT MÉDITERRANÉEN, LYON

La mission avait pour objectif de prendre un premier contact avec la région de Al-Bayda' et plus précisément les alentours du site de Ḥaṣī dont les fouilles ont débuté cette année.

Au cours de cette mission nous avons cherché à mettre en évidence un certain nombre d'éléments d'ordre naturel et humain permettant de mieux appréhender les conditions de l'occupation et de la mise en valeur agricole dans la région.

Les premiers résultats portent d'une part sur le milieu naturel : relief, hydrographie, hydrologie et sols. D'autre part, cet aperçu de l'environnement naturel nous conduit à proposer quelques réflexions concernant les ressources disponibles, les potentiels exploitables par l'Homme et la manière dont ce dernier a effectivement mis en valeur et transformé le milieu.

Figure 1 - Région de Al-Bayda et localisation du site de Ḥaṣī.



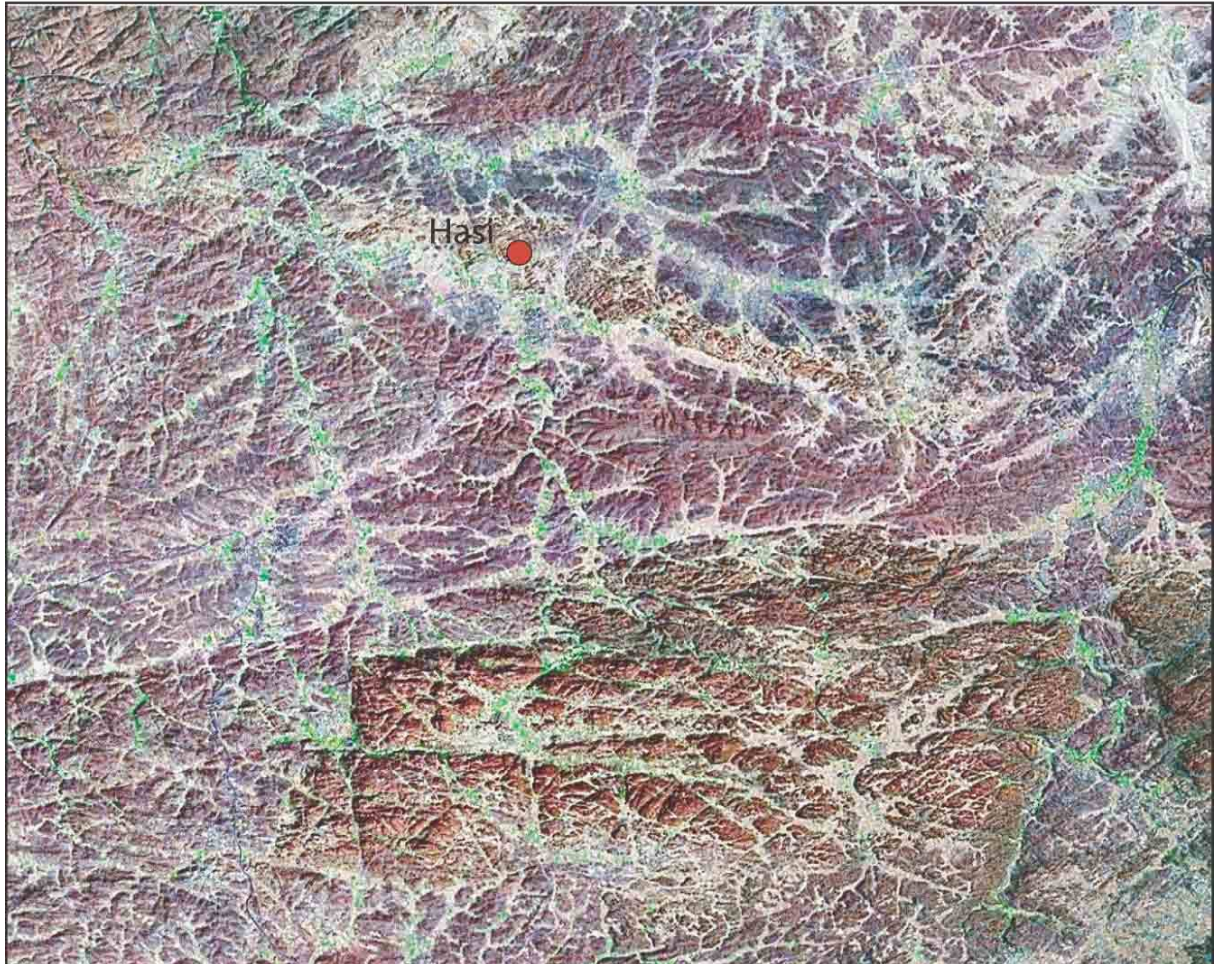
VI.1 Données naturelles

La région de al-Bayda' (figure 1) est développée dans des terrains d'âge précambrien où dominant les roches métamorphiques. On note également la présence d'affleurements granitiques post-tectoniques et intertectonique. Le socle précambrien a subi, a de nombreuses reprises, de forts mouvements tectoniques qui ont provoqué la formation d'un maillage de très nombreuses fractures plus ou moins importantes.

Les roches métamorphiques se caractérisent par une forte érodabilité en raison de leur nature friable et des nombreuses cassures qui les affectent. Il en résulte, et c'est important de le noter ici, une importante érosion hydraulique qui, profitant à la fois de cette nature friable et de la structure (failles), a provoqué la naissance d'un réseau hydrographique très dense (figures 2 et 3). Ce réseau hérité, parfois peu hiérarchisé, est à l'origine de la dissection de ce plateau précambrien qui évolue, dans certains secteurs, en particulier dans celui de Ḥaṣī, en une zone

colinéenne. Ces wādī sont parfois larges et évasés. Ils peuvent être également encaissés, en particulier dans les secteurs granitiques.

Figure 2 - Région de Ḥaṣī : image satellite mettant en évidence le réseau hydrographique dense et la dissection du relief



En blanc : le réseau hydrographique calé en partie sur le réseau de fractures affectant le socle.

Le site de Ḥaṣī est situé sur une intrusion granitique. Celle-ci se repère dans le paysage par des formes arrondies, massives, en raison d'un mode d'érosion particulier, la desquamation, qui conduit la roche à être « pelée » en couches successives. En dehors de ce site, le granite affleure ponctuellement, notamment au sud de la région.

Le climat de la région se caractérise par une grande aridité. Nous n'avons pas pu consulter des données récentes, mais les données consultées en France indiquent une moyenne de 157 mm de précipitations moyenne annuelle pour Mukayrās, petite ville située dans le sud de la région étudiée. Les pluies dominent en été (50 à 60%) et au printemps (30%) (influence de la

mousson indienne). La variabilité intraannuelle est très élevée : 102%, ce qui implique de grosses difficultés potentielles pour la culture pluviale (dominante ici). Les températures sont relativement douces avec une moyenne annuelle d'environ 20°.

La végétation est concentrée dans les fonds de vallée. Elle se caractérise, aujourd'hui, essentiellement par une végétation arborée sporadique mais relativement importante, compte tenu de l'aridité. Il s'agit d'un endémisme qui caractérise ce type de relief. On y observe *Tamaris*, *Commiphora*, *Gymnosporia*, l'Acacia, le Ficus... Sur les versants on ne relève aucune végétation, si ce n'est quelques annuelles.

Les formations superficielles se manifestent sur les versants et au sommet des montagnes et surtout dans les fonds de vallées.

En ce qui concerne les versants et les sommets, on note, dans certains cas, une couche de limons associée à des blocs et cailloux anguleux. Les limons sont carbonatés, ce qui s'explique par une origine éolienne (nous sommes dans des terrains constitués de roches ignées). Dans d'autres cas les limons sont plus rares et l'on note la présence d'un reg caillouteux. Les cailloux sont souvent recouverts d'un vernis désertique d'âge probablement Holocène ancien et moyen (9000-6000 BP). Ces cailloux n'ayant pas bougé et étant parfois, à leur base, recouverts de concrétions calcaires, on peut supposer que, depuis cette date, le relief général a relativement peu évolué.

Dans le détail, il est évident que les versants ont continué d'évoluer au moins superficiellement. On note en particulier un départ des limons. En effet, leur présence sporadique sur les reliefs et surtout leur accumulation en fond de vallée, montrent qu'ils devaient, à une époque encore mal définie, peut-être début Holocène, recouvrir les reliefs. Un autre élément témoigne de cette présence de limons et donc de sols sur les reliefs : il s'agit de petites croûtes calcaires qui s'observent sur les versants. Ces croûtes, illogiques dans cet environnement de roches ignées acides, traduisent une activité pédogénétique sur les limons carbonatés, lors d'une période plus humide que l'actuelle (peut-être la dernière d'importance qu'à connue le Yémen, entre 9000 et 6000 BP).

Les limons se sont accumulés dans les fonds de vallées qui peuvent être larges, évasées et au profil en long d'inclinaison modeste (à proximité de Ḥaṣī notamment). Mais en général les vallées relativement étroites et fortement inclinées dominent. Ces limons ont créés des conditions de mise en valeur et donc d'occupation très intéressants dans ce secteur aujourd'hui fortement aride.

L'étude de quelques coupes montre que l'accumulation limoneuse en fond de vallée n'est pas totalement homogène. Nous avons pu noter, à deux endroits, un niveau de base (d'environ 50 cm) qui se caractérise par des traces d'une plus grande humidité et une pédogenèse nettement plus avancée. Au-dessus, le reste de l'accumulation (plusieurs mètres) est moins pédogénisé. Ces observations, bien qu'encore trop limitées, semblent montrer que le début de la sédimentation s'est faite dans des conditions climatiques légèrement plus humides, tandis que le reste de la sédimentation s'est fait dans des conditions proches de l'actuel. Le problème principal reste celui de la datation du début de cette sédimentation, datation qu'il faudra réaliser au cours des prochaines missions.

VI.2. Potentiels et mise en valeur

IV.2.A. Potentiels

Le tableau du milieu naturel dressé plus haut permet de proposer quelques éléments de réflexion concernant l'occupation humaine de la région. Ces données ont été réalisées après observation des conditions actuelles. Cependant, il est évident qu'elles peuvent être partiellement transposées à l'époque pré-islamique. Seules les données d'ordre paléoclimatiques restent encore à connaître pour ce secteur (et pour tout le Yémen d'ailleurs) en ce qui concerne cette période.

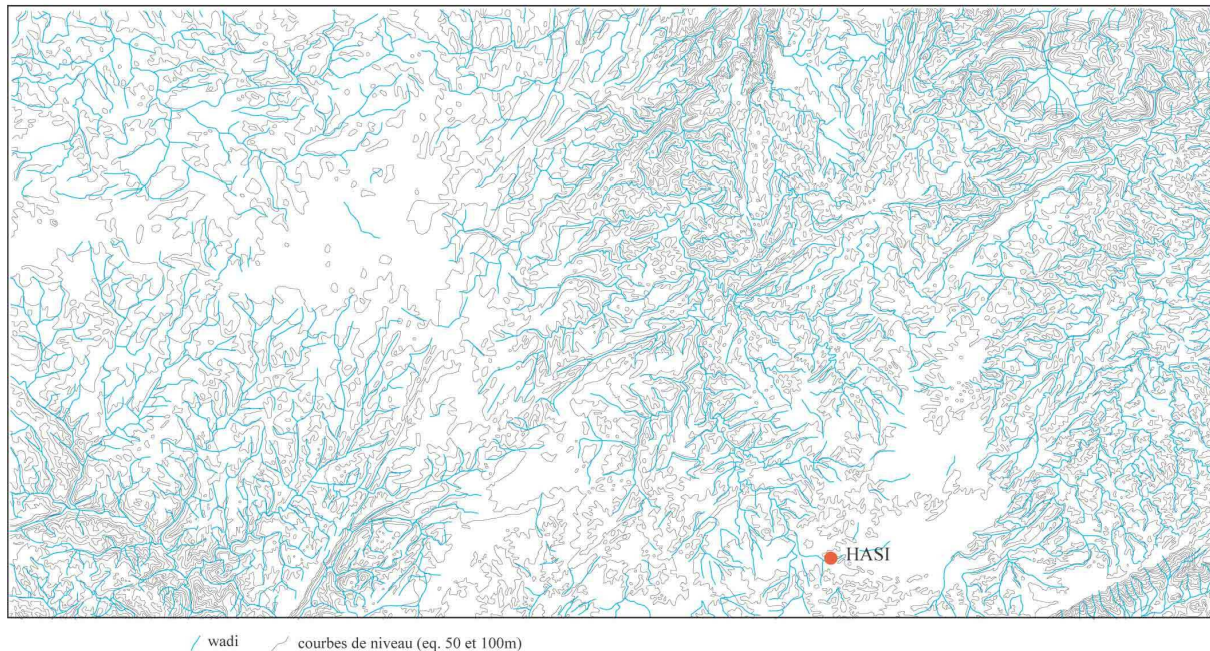
Les ressources disponibles sont caractérisées essentiellement par les fonds de vallées aux sols épais et par le réseau hydrographique dense.

En raison du type de relief et de son évolution, l'eau se concentre dans les wādī et particulièrement dans la nappe superficielle et dans les limons. Ainsi, bien que très faibles, les précipitations permettent une humidification des sols, et offrent un potentiel de mise en culture pluviale, dans un environnement normalement bien trop aride pour pratiquer cette activité. Il ne s'agit que d'un potentiel qui reste à exploiter (voir paragraphes suivants).

Le sol lui-même est aisément cultivable et bien adapté à la mise en culture. Cependant, sa texture peu équilibrée, dans laquelle dominent les limons et les sables fins, et dans laquelle les argiles sont très rares et l'humus peu développé, fait qu'il est peu structuré et sensible à la sécheresse et à l'érosion éolienne.

Ces ressources restent à l'état de potentiel tant qu'elles n'ont pas été mise en valeur par l'Homme. Or c'est bien ce qui nous intéresse ici : l'intense aménagement du milieu naturel du secteur est remarquable.

Figure 3, région nord de Hasi, réseau hydrographique et topographie.



IV.2.B. La mise en valeur : aperçu des aménagements hydro-agricoles

L'essentiel des aménagements concernent les fonds de vallées : celles-ci ont été systématiquement barrées par de petits murs successifs afin de permettre la création de champs cultivables étagés. Cet aménagement a répondu à une nécessité : en effet, on peut supposer que sans cela, une bonne partie des précipitations seraient mal exploitées voire perdues. Ces barrages permettent non seulement de créer des champs artificiels en retenant les limons, mais également, une fois les champs construits, de retenir l'eau qui s'écoule des versants, pour lui permettre de pénétrer dans le sol. De cette façon, on provoque une forte humidification du sol dont les plantes profitent longtemps (en raison de l'épaisseur des champs notamment).

Dans le détail, il faut noter que ces champs sont généralement longés par de petits murs latéraux permettant de retenir les cailloux dévalant de la pente et ainsi d'éviter que les vallées ne se comblent d'alluvions grossières. Par ailleurs, nous avons observé, en particulier dans les secteurs les plus montagneux, que le presque totalité des incisions latérales sur les versants

étaient barrées de petits barrages ayant le même objectif : protéger le champ. Secondairement, il s'agit de créer des petites plateformes cultivables supplémentaires.

Vers l'aval, à la hauteur du barrage artificiel, on observe une levée de terre qui bloque la nappe d'eau. Mais cette nappe peut également être partiellement évacuée : en effet, il existe systématiquement une sorte de vanne latérale permettant de protéger l'aménagement en évacuant le surplus de l'écoulement.

Enfin, les versants sont striés de petites rigoles qui sont visiblement contemporaines, mais qui devaient très probablement exister à l'époque de la première mise en valeur du secteur. Ces rigoles permettent de conduire l'eau qui s'écoule sur les versants aux endroits souhaités, dans certains champs voire dans certaines vallées au détriment d'autres où elle serait perdue pour les cultivateurs de l'amont. Par ailleurs, ces rigoles facilitent une bonne concentration de l'eau et évitent une trop grande déperdition naturelle (infiltration, évaporation).

Les autres aménagements importants de la région, dont on ne peut pas dire encore s'ils sont systématiques, sont les barrages. Nous en avons observé 8 de manière certaine (dont 4 sont mentionnés par des textes), 3 probables (il ne reste que peu de traces) et deux qui ne sont peut-être que des seuils naturels exploités comme barrages. Les 8 sûrs sont localisés dans le sud de la région, au sein d'un Jabal dominant la région (jusqu'à 2400 m), orienté est-ouest, que nous nommons pour l'instant Jabal Al-Ali Muhammad.

Les barrages dont il nous reste des vestiges sont de belle facture, constitués généralement de deux murs parallèles en gros blocs taillés, comblés de cailloux et de mortier. Certains possèdent des vannes d'évacuation de l'eau à plusieurs niveaux (par exemple dhi m-Qīl 2). Ces vannes alimentent, vers l'aval, des rigoles latérales conduisant l'eau aux champs en contrebas. Nous avons régulièrement observé ces rigoles, généralement de part et d'autre de la vallée, à partir du barrage. Nous avons pu observer ponctuellement des vannes d'évacuation du trop plein, latérale (Jifjif 2) et centrale (Runemiya). Enfin, nous avons observé à quelques reprises la vidange à la base du barrage, permettant d'éliminer régulièrement les sédiments et éviter son comblement (Runemiya, dhi m-Qīl 1).

Si nous avons déjà mentionné l'utilisation plus que probable de certains des barrages (irrigation), il semble que d'autres aient été réservés à d'autres usages. En effet, nous avons noté à plusieurs reprises que ces barrages allaient par paire : le premier, en partant de l'amont, se situe généralement à la hauteur d'un seuil naturel et d'un rétrécissement de la vallée en petites gorges. Le second se situe à quelques centaines de mètres en aval et de là partent des rigoles d'irrigation. La succession de ces aménagements importants (c'est le cas pour dhi m-

Qīl notamment) ne s'explique pas, sauf s'ils sont destinés à deux utilisations différentes. Etant donné le caractère violent et incontrôlable des écoulements dans le secteur, il nous paraît possible que l'aménagement en amont serve de régulateur de crues et protège le second⁵.

Enfin, nous avons observé ponctuellement des puits qui semblent être de construction antique. La taille de ces puits est variable (de moins de 2 mètres à 5 mètres) et leur profondeur atteint régulièrement 20 m. Ils sont souvent situés au centre du wādī, à la hauteur de la rupture de pente entre deux champs. Le site de Ḥaṣī en est cerné, tandis que, régulièrement, les petites vallées tributaires en possèdent. Leur localisation s'explique par le fait que l'eau se concentre logiquement dans la partie centrale du wādī. Par ailleurs, si un des objectifs de ces puits est l'irrigation, leur localisation à l'aval des champs facilite l'irrigation du champ situé en contrebas, grâce à la pente.

VI. Conclusions

Ces observations, qui résultent d'une première confrontation à la région, nous conduisent à formuler un certain nombre de remarques :

- Le milieu naturel du secteur, sous une apparence hostile se révèle en réalité adapté à une mise en valeur agricole. Celle-ci se manifeste par une culture pluviale associée ponctuellement à une irrigation, soit à partir de barrages, soit à partir de puits.
- Ce potentiel agricole, dû pour partie à la configuration du relief, et à l'évolution du modelé, a été largement exploité et ce, dès la période pré-islamique, comme en témoigne certaines inscriptions mentionnant des barrages. Cette exploitation s'est traduite non seulement par la création de barrages, mais surtout par l'aménagement systématique des fonds de vallées en vue de la création de surfaces agricoles.
- Au final, l'occupation est manifeste et relativement dense au regard des nombreuses traces observées, dès le Bronze et jusqu'à la période islamique (sans compter, bien sûr, la période actuelle). Ḥaṣī se situe au centre de ce réseau de sites, à la conjonction de plusieurs wādī d'importance.

Enfin, il est évident que ce premier contact, s'il a révélé un certain nombre d'éléments fondamentaux, doit être suivi d'autres études de terrain, afin que nous puissions posséder une vision plus claire de l'organisation géographique de la région, porte d'accès nécessaire à la

⁵ Nous nous rangeons pour l'instant à l'hypothèse de Christian Robin qui nous semble pertinente.

compréhension du rôle de Ḥaṣī dans l'organisation générale du royaume de Qatabān. Il est nécessaire en effet d'approfondir :

- l'étude du milieu naturel et particulièrement l'évolution de l'environnement récent (climat, hydrologie) (depuis 3000 ans environ).
- L'étude des aménagements hydro-agricoles, en particulier les barrages, qui méritent une étude plus systématique en relation avec le réseau hydrographique.
- L'étude affinée de l'insertion du site de Ḥaṣī dans le milieu régional, en particulier au regard des aménagements hydrauliques et du réseau hydrographique.

VII. BIBLIOGRAPHIE

- ARBACH ET GAJDA À PARAÎTRE = ARBACH, M. ET GAJDA, I. (à paraître) : La plus ancienne inscription sudarabique datée d'après une ère et autres inscriptions rupestres de la région d'al-Baydhâ', dans : *Syria*.
- BÂFAQÎH ET ROBIN 1979B = BÂFAQÎH, M. ET ROBIN, CH. (1979) : Naqsh asbahî min Hasî, dans : *Raydân 2*, en arabe, p. 11-23.
- BÂFAQÎH ET ROBIN 1980 = BÂFAQÎH, M. ET ROBIN, CH. (1980) : Ahammiyyat nuqush jabal al-Mi'sâl, dans : *Raydân 3*, en arabe, p. 9-29.
- DAUM 1980 = DAUM, W. (1980) : *Jemen, das südliche Tor Arabiens, eine Länderkunde*, Erdmann, Tübingen.
- DAUM 1985 = DAUM, W. (1985) : *Ursemitische Religion*, W. Kohlhammer, Stuttgart.
- DOE 1963 = DOE, D.B. (1963) : *The Site of 'Am'Adiya near Mukeiras* (= *Antiquities Report, Bulletin number 2*), Department of Antiquities Publications, Aden.
- DOE 1971 = DOE, D.B. (1971) : *Southern Arabia* (= *New Aspects of Antiquity*), Thames & Hudson, Londres.
- FRANTSOUZOFF, S.A. = FRANTSOUZOFF, S.A. (1996) : A Gezerah-decree from Ancient Southern Arabia (New approach to the interpretation of MAFRAY-Hasî 1), dans : *Aram 8*, p. 299-306.
- GAJDA, ARBACH ET BRON 1998 = GAJDA, I., ARBACH, M. ET BRON, FR. (1998) : Une nouvelle inscription sudarabique des Hasbahides, dans : *Semitica 48*, p. 101-108.
- Nûr al-Ma'ârif* = JÂZIM, M.A. (2003) : *Nûr al-Ma'ârif fî nudhum wa qawânîn wa a'râf al-Yaman fil-'ahd al-Mudhaffarî al-Wârif*, texte édité et présenté par MUHAMMAD 'ABDERRAHIM JÂZIM, tome I, Centre français d'Archéologie et de Sciences sociales de Sanaa, Sanaa.
- ROBIN 1979 = ROBIN, CH. (1979) : Les études sudarabiques en langue française : août 1978 - décembre 1979, dans : *Raydân 2*, p. 167-171.
- ROBIN 1980 = ROBIN, CH. (1980) : Les études sudarabiques en langue française : 1980, dans : *Raydân 3*, p. 189-198.
- ROBIN 2001 = ROBIN, CH. (2001) : Les inscriptions de Hasî, dans : *Raydân 7*, avec une contribution de S. FRANTSOUZOFF, p. 179-223.
- VON WISSMANN 1968 = WISSMANN, H. VON (1968) : *Zur Archäologie und Antiken Geographie von Südarabien. Hadramaut, Qatabân und das 'Aden-Gebeit in der Antike* (= *Nederlands Historisch-Archaeologisch Instituut te Istanbul 24*), Nederlands Historisch-Archaeologisch Instituut, Leyde.

Compte rendu de la première campagne de fouilles du site de Ḥaṣî (septembre 2004)

Illustrations : site



Figure 1. Vue générale du versant sud du site



Figure 2. Vue du site à partir de l'Ouest



Figure 3. Vue du mur monumental
avant les fouilles



Figure 4. Fouilles clandestines sur le versant Sud
de la colline surplombant la rampe



Figure 5. Vue de la partie de la zone B donnant sur la rampe de la zone A



Figure 6. Partie occidentale de la zone C



Figure 7. Partie orientale de la zone C



Figure 8. Edifice monumental de la zone C



Figure 9. Fouille clandestine récente d'une habitation de la zone C



Figure 10. Partie méridionale de la zone D, vue de l'Est



Figure 11. Zone D, zone archéologique au sud de la colline de Jorf al-Maḥabīs



Figure 11. Ḥayd 'Azzân, vu de l'Ouest



Figure 12. Traces du chemin reliant le Ḥayd 'Azzân à la zone C



Figures 13-14. Dégagement des pierres recouvrant la rampe monumentale



Figure 15. Zones 1 et 2 de la rampe



Figure 16. Zone 1 de la rampe monumentale : structures et unités de fouilles



Figure 17. Zone 1 de la rampe monumentale : niche dans le mur MA 002



Figure 18. Zone 1 de la rampe monumentale : fondations de MA 003= MA 005



Figure 19. Zone 1 de la rampe monumentale : escalier ?



Figure 20. Zone 2 de la rampe, structure et unités de fouille



Figure 21. Zone 3 de la rampe, structures

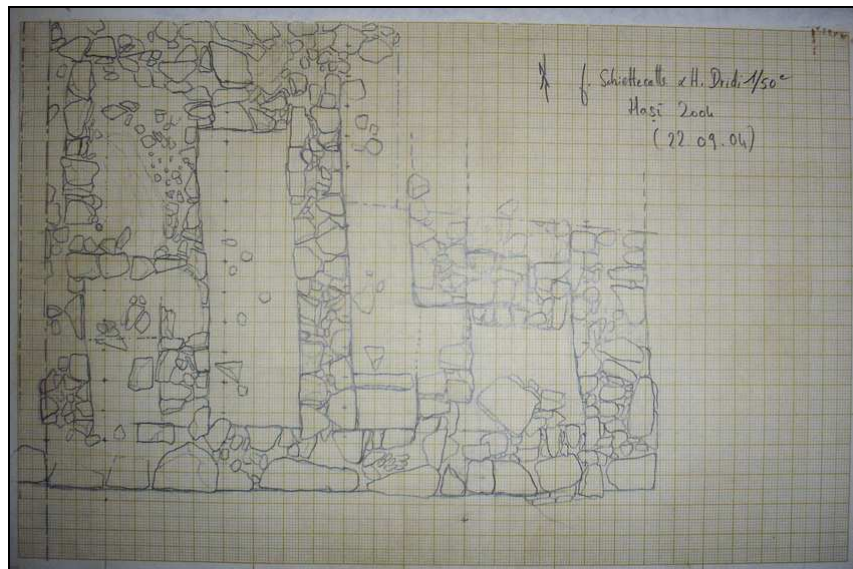


Figure 22. Zone 3 de la rampe, relevé de structures



Figure 23.



Figure 24.



Figure 25.



Figure 26



Figure 27.



Figure 28



Figure 29

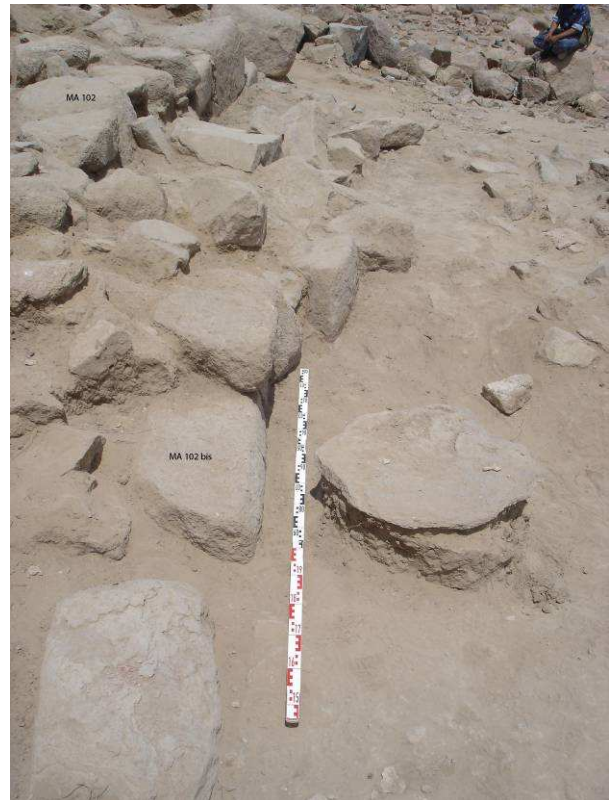
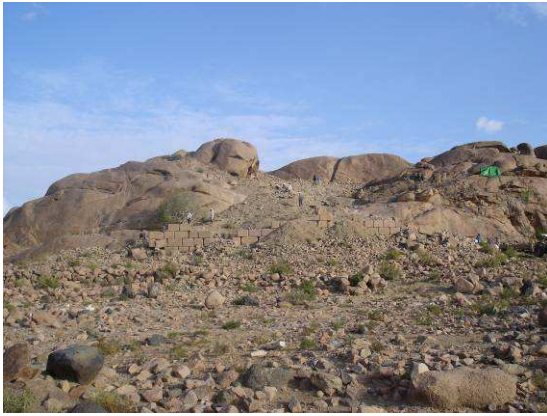


Figure 30

Figures 23 à 30 : Secteur A, Structures sous le mur de soutènement (d'Est en Ouest)



Figures 31-32. Mur de soutènement (MA 001= MA 50) au début et à la fin de la campagne 2004

Compte rendu de la première campagne de fouilles du site de Ḥaṣî (septembre 2004)

Illustrations : matériel & prospections





Figures 1 à 13 : Sélection de matériel issu de la première campagne de fouilles : céramique, pierre, verre et métal



Figures 14 à 17 : vestiges de l'âge du bronze et graffitis de la région de Shabathân



Figure 18 : barrage sur le wādī Shawkân



Figure 19 : Tombes creusées dans les alluvions à Nakhlan

Compte rendu de la deuxième campagne de fouilles du site de Ḥaṣī (août 2005)

La deuxième campagne de fouilles du site de Ḥaṣī, menée par la mission Qatabān s'est déroulée du 27 juillet 25 août 2005. L'équipe était composée de Hédi DRIDI (Responsable de la fouille, LESA - Collège de France, Paris) et d'Eric LEYSENS et Stanislas WEHBE, élèves ingénieurs de l'Ecole supérieure des travaux publics (ESTP, Cachan) ainsi que, du côté yéménite, par Jamāl THABIT (Représentant de la GOAM, Sanaa) et Amīn Sālah Alī AL-MAWIRI (Représentant de la GOAM, section de Rada').

Outre l'accord du président de la GOAM, Monsieur Abdallāh BAWAZIR et la confiance que nous témoignons depuis toujours Monsieur 'Abderrahmane JARALLAH, le vice-président, nous avons bénéficié à al-Bayda' de l'accueil chaleureux du secrétaire général du Conseil local, Monsieur Alī Muḥammad AL-MANSURI, du Directeur général de la préfecture, Monsieur Muḥammad Husayn AL-THURAYYA, de celle de Messieurs Husayn Abdallāh AL-GHURABI et Alī Aḥmad AS-SARITI, respectivement Directeur de la sûreté et secrétaire général de la sous-préfecture d'as-Saoumaa et surtout de l'aide efficace du Cheikh Ahmad Nācir AL-'ĀMIRI, Directeur de l'éducation et de l'enseignement de la sous-préfecture d'as-Saoumaa qui nous a assuré, grâce au concours de Monsieur Abdallāh AL-'ĀMIRI un logement au sein de la nouvelle école primaire d'al-'Uqla. Enfin, nous avons reçu la visite amicale de Monsieur Yaḥya AL-NUSAYRI, Directeur général des Antiquités de la préfecture d'al-Bayda'.

I. RAPPEL DE LA CAMPAGNE PRECEDENTE

Le site ancien de Ḥaṣī se trouve à 220 km au Sud-Est de Sanaa. Il dépend administrativement de la préfecture d'al-Bayda' dont il est distant de 16 km. Il est situé à proximité du village moderne d'al-'Uqla (à 1,5 km au Nord-Ouest) et s'étend autour d'un axe formé par une série de collines granitiques s'étendant sur un axe O-E (figures 1-2).

Lors de la campagne précédente, nous avons subdivisé le site, qui s'étend sur une très large superficie, en cinq secteurs distincts (voir *Rapport 2004*) et nous avons concentré nos recherches sur la 'Rampe monumentale' du secteur A, que nous avons partagé en trois zones : 1, 2, 3, du Nord au Sud (figure 3).

Nous avons ainsi dégagé la partie supérieure de la rampe (zone 1) qui a livré une structure quadrangulaire probablement médiévale ainsi que la base du mur de soubassement monumental (zone 3). A cet endroit, nous avons mis au jour une série de pièces parallèles, adossées à ce mur et également tardives. Enfin, les deux retours de ce mur n'ont pas été complètement dégagés.

II. LES TRAVAUX

Comme nous l'indiquons dans notre précédent rapport, l'objectif de cette campagne était de poursuivre le relevé topographique du site ainsi que le dégagement de la rampe du secteur A.

II.1. Le relevé

L'équipe topographique avait pour mission de relever une large zone du site, couvrant les secteurs A, B, C, ainsi que les pieds du Ḥayd al-‘Azzānī, le présumé haut-lieu, comme pourrait le laisser penser l'inscription gravée sur une roche, découverte lors de la précédente campagne. Elle a également relevé le plan des structures subsistantes de la rampe monumentale, ainsi que la façade du mur MA 001. Le plan résultant de ces travaux est actuellement en cours d'élaboration.

II.2. La fouille

La fouille de la rampe monumentale a débuté le samedi 6 août avec un nombre restreint d'ouvriers (10). Nous avons commencé par dégager l'amas situé à l'E. de l'édifice quadrangulaire de la zone 1. Un mur (MA 015), formant un angle de près de $\sim 30^\circ$ avec le mur MA 006 est apparu à cet endroit. Il bute contre le fond de l'abri sous roche situé à l'Ouest de la rampe (figure 4).

Au Sud de ce mur, nous avons défini une unité de fouille (UFA 020), correspondant à 'l'abri sous roche' situé à l'Ouest de l'édifice longitudinal. La fouille a permis de mettre au jour une structure complexe, composée d'une série de murs grossièrement parallèles (MA 016, MA 017, MA 018, MA 019). Le mur MA 016 ferme une fosse naturelle dans la roche pour former un bassin. Le mur MA 017 s'incurve vers l'E. pour former une légère abside. Entre celui-ci et MA 018, nous avons noté la présence d'une assez grande quantité de billes de chaux ainsi que trois pierres posées à plat formant une sorte de sole. Entre les murs MA 018 et MA 019, nous avons également observé un dispositif similaire, quoique moins évident, ainsi que la présence de billes de chaux (figure 5). Ces premières observations, nous incitent à supposer, à titre d'hypothèse, qu'il s'agit là de fours à chaux.

A l'Est de UFA 020, nous avons poursuivi le dégagement de l'amas de blocs écroulés (UFA 021). Contrairement à nos attentes, aucun mur prolongeant le mur MA 009 vers le Nord n'est apparu à cet endroit (figure 6).

En zone 2, nous souhaitons comprendre l'imbrication des murs MA 009 à MA 014, identifiés lors de la campagne précédente. Les travaux de cette saison nous ont permis de mettre au jour, outre un quartier d'habitation tardive, un matériel céramique conséquent ainsi qu'un très beau mur en pierre de taille traversant la rampe dans le sens E.-O.

Déjà, l'année dernière, nous avons mis au jour deux salles disposées en enfilade, situées immédiatement au Sud de l'affleurement rocheux séparant la Zone 1 de la Zone 2 (UFA 08). La poursuite du dégagement dans cette partie a permis d'observer qu'un palier séparait ces deux salles, auxquelles on accède par une série de marches (figure 7). Au Sud de ces deux premières salles, le Mur MA 12 traverse la moitié de la rampe dans le sens O.-E pour buter contre le Mur MA 21. Au Sud, une série de trois salles lui étaient adossées (respectivement 3, 4 et 5). Ces salles étaient fermées au Sud par un épais mur parallèle à MA 12 (MA 23, qui vient buter contre MA 25, prolongement de MA 21). Elles ont livré d'intéressantes informations sur l'occupation tardive de la rampe monumentale. La première d'entre elles nous a ainsi permis de relever plusieurs niveaux d'occupation dont le dernier était caractérisé par un pavement de chaux mélangée à de la paille (figures 8-9). La salle qui lui était contiguë (Salle 4) comportait une sorte de banquette construite à partir de blocs réemployés parmi lesquels nous avons retrouvé un fragment d'inscription monumentale (figure 10). Enfin, au Sud du Mur MA 23, nous avons dégagé partiellement une nouvelle série de salles, bordées donc au Nord par MA 23 et au Sud par un nouveau mur, MA 22. La première d'entre elles, la salle 6 atteste également d'un niveau d'occupation comme le montre le foyer que nous avons observé (figure 11).

Mais la principale découverte dans cette zone réside à nos yeux dans la mise au jour d'un épais mur (près d'un mètre) traversant la rampe d'Ouest en Est, marquant assez clairement la limite entre les Zones 2 et 3 (figures 12-13). Il est constitué de deux parements. Le parement externe est fait de blocs soigneusement équarris et assemblés, de près de 43 x 60 cm (figure 14). Le mode de construction ainsi que le soin porté à la mise en place ne laisse pas de doutes quant à la date de ce mur qui doit être contemporain du mur de façade de la rampe (MA 01 = M 50). Il est de toutes manières antérieur au mur MA 25 (voir figure 7). Ce mur ne traverse toutefois pas complètement la rampe car il fait un retour à angle droit vers le Nord (figure 13). Les campagnes prochaines nous permettront d'éclaircir ce point.

La Zone 3 commence au Sud de ce mur et s'étend autour du mur monumental de façade. Nos travaux ont touché trois points : la zone centrale, le flanc Est du mur de soutènement et enfin et malheureusement de manière insuffisante, le flanc Ouest.

Le dégagement au Sud du nouveau mur MA 22 a permis en premier lieu de mettre au jour une cour dallée au moyen de grands blocs posés à plat (figure 15). Cette cour ouvre sur une surface pavée de chaux. Au Nord de cette surface, un réduit est apparu (figures 16-17). Plus au Sud et en contrebas, un autre sol pavé de chaux est apparu. Il est accessible par l'Est grâce à une volée de trois marches disposées en demi-cercle (figure 18). Ces vestiges attestent donc d'un habitat tardif construit sur les structures antiques du monument et organisé en terrasses.

Plus au sud et à l'approche du mur monumental de façade, les structures tardives sont moins 'épaisses'. Le dégagement nous a permis de mettre au jour les différents murs de soutènement du grand mur de façade. Ils sont toutefois plus faciles à identifier dans la moitié orientale de l'édifice. En effet, des structures tardives subsistent dans le tiers occidental. C'est à cet endroit que nous avons mis au jour la moitié d'un four (tâbûn) *in situ* (figures 19-21).

Mais c'est sur le flanc oriental de l'édifice que notre campagne a produit le résultat le plus spectaculaire. Il faut en effet rappeler que nous avons émis l'hypothèse qu'une volée de marches au moins, située sur l'un des flancs de la structure devait permettre d'accéder à la rampe proprement dite. La poursuite du dégagement du flanc oriental a donné des résultats extrêmement intéressants. Il est en effet apparu que le mur MA 55, identifié lors de la campagne précédente, n'était pas un mur de façade, mais le mur contre lequel s'adossait une série de quatre larges marches de près de 2 m de côté, qui devaient constituer l'un des accès à la rampe. A l'examen, cela paraît d'autant plus évident qu'il était construit au moyens de blocs de taille réduite et imparfaitement taillé quoique de meilleure qualité que les traverses du mur de façade. Le véritable mur de façade du flanc Est, est apparu plus tard, à 2 m à l'Est de MA 55. Les blocs caractéristiques qui le constituent ne laissent aucun doute sur son rôle dans l'édifice. Il s'agit d'un mur de façade cachant les marches (figures 22-23). On notera toutefois que d'une part ce mur n'est pas exactement rectiligne et que d'autre part, il dépasse vers le Sud, la ligne formée par le mur de façade.

Mais une fois cet aménagement mis au jour, quelle ne fut notre surprise lorsque une autre volée de marches (quatre au moins), de taille plus modeste et faites de la pierre noire caractéristique du site est apparue à l'angle Sud-Est de l'édifice (figures 24-25). Ces dernières marches étaient visiblement complémentaires des précédentes puisqu'elles s'adossent à la

limite Sud des premières marches. Mais il faut reconnaître que dans l'état actuel de nos observations, il est difficile de se forger une opinion sur leurs fonctions. Les campagnes suivantes apporteront sans doute de nouveaux éléments.

Sur le flanc Ouest de l'édifice, le temps qui nous était imparti ne nous a permis d'approfondir nos investigations mais une chose est quasiment acquise : le même dispositif existait également de ce côté-ci de l'édifice (figures 26-27) comme l'atteste la mise au jour d'un mur d'appareil similaire à celui de MA 55.

II.3. Le matériel

Le matériel recueilli était assez varié. Notre tessonnier s'est enrichi de plusieurs formes nouvelles en particulier médiévales. Mais la céramique antique n'était pas en reste. Nous avons ainsi en particulier dans la zone du flanc méridional plusieurs tessons portant des signes sudarabiques. Nous avons également retrouvé de tels fragments en Zone 2, notamment entre les murs MA 12 et MA 23 ainsi qu'en Zone 3, à proximité du mur MA 22 (figures 36-40).

Au cours de notre fouille, plusieurs éléments de tâbûn sont également apparus. Le plus intéressant est sans doute ce fragment portant en décor en chevrons (figure 35), ce qui témoigne du soin porté également à ce type d'aménagement, pourtant strictement utilitaire.

Le fragment d'os portant une représentation équine est intéressant à plus d'un titre (figures 29-31). Il faut en effet se souvenir qu'une inscription sudarabique proche du site évoquait l'élevage de chevaux et qu'une notice du XIIe s. ap. évoquait les commerçants de chevaux de Ḥaṣī. Cette trouvaille vient confirmer la vocation de ce site pour l'élevage de chevaux.

Sur le plan des trouvailles épigraphiques, outre le fragment d'inscription signalé plus haut, nous avons recueillis plusieurs fragments de céramique portant des lettres inscrites. De nouvelles inscriptions rupestres ont également été repérées. Grâce à la sagacité de notre accompagnateur, Jamâl THABIT, nous avons repéré une nouvelle inscription sur un affleurement de granit face à la rampe monumentale (figure 44). Le Cheikh d'al-'Uqla nous en a montré d'autres (figure 45).

III. CONCLUSION

Cette deuxième campagne fut fructueuse à plus d'un titre. La mise au jour d'un quartier artisanal et d'habitation tardif constitue une étape importante dans la compréhension de l'histoire du site de Ḥaṣī. Les divers éléments, architecturaux et matériels recueillis

permettront de dresser un tableau suggestif d'un quartier de Ḥaṣī à l'époque tardive. Pour la période antique, notre connaissance de ce monument, unique dans l'architecture sudarabique s'affine de plus en plus. La mise au jour du mur intermédiaire, dont on doit préciser la fonction, et surtout la mise au jour des volées de marches, donnent une image plus précise du monument et de sa structure. Il apparaît désormais de plus en plus clairement qu'il s'agit, comme nous l'avions supposé au début de nos recherches, d'une rampe monumentale supportant des escaliers et des édifices.

Ces conclusions préliminaires gagnent à être affinées puis testées au cours de la prochaine campagne au cours de laquelle nous souhaitons poursuivre le dégagement du flanc occidental et mieux comprendre ainsi le dispositif d'accès au sommet de la rampe grâce au croisement des observations sur le flanc Est et Ouest. Plusieurs points sur la rampe doivent également être précisés. Enfin, si le temps qui nous est imparti nous le permettra, nous souhaiterions enfin commencer nos recherches dans le secteur C, celui des habitations.

IV. ILLUSTRATIONS



Figures 1-2 : vues générales du site de Ḥaṣī à partir du Sud



Figure 3 : vue de la rampe monumentale et limites des zones 1, 2 et 3



Figures 4-5 : vues de la fouille de 'l'abri sous roche' de la Zone 1, respectivement du Sud et du Nord



Figure 6 : vue de la zone 1 après la fouille



Figure 7 : vue des murs dégagés dans la Zone 2



Figures 8-9 : coupe montrant les différents niveaux d'occupation de la Salle 3 et détail du pavement de sol composé de chaux mélangée à la paille du dernier niveau



Figure 10 : fragment d'inscription monumentale retrouvé en remploi dans la Salle 4



Figure 11 : vue en coupe du foyer de la Salle 6



Figures 12-13 : vues du mur MA 22, respectivement de l'Est et de l'Ouest



Figure 14 : détail des blocs constituant le mur MA 22



Figure 15 : cour dallé au Sud du mur MA 22



Figure 16-17 : a l'O. de la cour dallée, le réduit et la zone pavée de chaux



Figure 18 : marches et sol pavé



Figure 19 : four (tâbûn) et sole



Figures 20-21 : le four après le dégagement de l'ouverture. Le niveau de cendres visible en coupe indique qu'il fut installé après une phase ultérieure



Figures 22-23 : flanc Est de l'édifice monumental. Le mur MA 55 est au second plan



Figures 24-25 : les deux volées de marches sur le flanc Est de la rampe monumentale



Figures 26-27 : murs mis au jour sur le flanc Ouest de la Rampe monumentale



Figure 28 : bouton tardif en pierre (sporadique, Zone D)



Figure 29 : décor sur os, patte antérieure de cheval (UFA 24)



Figure 30 : os décoré, vue de l'arrière



Fig. 31 : os décoré, vue de la tranche



Figure 32-33 : bloc fragmentaire portant des inscriptions sur deux de ses côtés (sporadique, Zone B)



Figure 34 : chaudron en pierre (UFA 26)



Figure 35 : fragment de four (tâbûn), UFA 33



Figures 36-37 : fragments de céramique portant des lettres (UFA 24 et 23)



Figures 38 : fragment de céramique portant une lettre ? (UFA 33)



Figure 39 : fragment de bol en pierre portant une inscription (UFA 35)



Figure 40 : fragment de vase portant une inscription (UFA 33)



Figure 41 : coquillage sculpté (UFA 33)



Figure 42 : fragment de bouteille en verre (UFA 20)



Figure 43 : élément de collier (UFA 35)



Figures 44-45 : inscriptions rupestres repérées au cours de cette campagne

Compte rendu de la troisième campagne de fouilles du site de Ḥaṣī (novembre - décembre 2006)

La troisième campagne de fouilles du site de Ḥaṣī, menée par la Mission Qatabān s'est déroulée du 4 novembre au 16 décembre 2006. L'équipe était composée de Messieurs Christian ROBIN (Responsable de la Mission, Directeur de l'UMR 8167 « Orient et Méditerranée », Paris), Hédi DRIDI (Archéologue, responsable de la fouille, UMR 8167 « Orient et Méditerranée », Paris), Laurent BAQUÉ (Architecte Dplg, Toulouse), Mathieu NIVELEAU (Ingénieur topographe, Paris), Jérémie SCHIETTECATTE (Archéologue, UMR 8167 « Orient et Méditerranée », Paris), Matthias SKORUPKA (Archéozoologue, Doctorant, Université de Paris I) et Julien CHARBONNIER (Archéologue, Doctorant, boursier du CEFAS, Ṣan'ā'). Du côté yéménite, l'équipe était accompagnée sur le terrain par Khālid al-Hājī (Représentant de la *GOAM*, Ṣan'ā') et Ṣāliḥ al-Baṣīrī (Représentant de la *GOAM*, Radā'). Monsieur Yaḥya al-Nuṣayrī, Directeur général des Antiquités de la préfecture d'al-Bayḍā' nous a rendu à plusieurs reprises, des visites amicales.

Outre l'accord du président de la *GOAM*, Monsieur Abdallāḥ Bāwazīr, nous avons bénéficié à al-Bayḍā' de l'accueil chaleureux du premier vice-préfet, Monsieur Muḥammad Nācir al-'Umirī et du préfet, Monsieur Yaḥya al-'Umarī qui nous ont tous les deux rendu visite sur le site. Au village d'al-'Uqla, notre lieu de résidence, nous avons bénéficié de l'aide efficace du Cheikh Ahmad Nācir al-'Umirī, Directeur de l'éducation et de l'enseignement de la sous-préfecture d'as-Ṣawma'a et de la généreuse hospitalité de Messieurs 'Abdrabbo Moḥsin al-Ḥāṣil et 'Abd-al-Raḥmane Moḥsin al-Ḥāṣil qui nous ont permis d'occuper à titre gracieux, un appartement situé dans ce village.

I. RAPPEL DES CAMPAGNES PRÉCÉDENTES

Le site ancien de Ḥaṣī se trouve à 220 km au Sud-Est de Ṣan'ā'. Il dépend administrativement de la préfecture d'al-Bayḍā', dont il est distant de 16 km. Il est situé à proximité du village moderne d'al-'Uqla (à 1,5 km au Nord-Ouest) et s'étend autour d'un axe E-O formé par une série de collines granitiques (fig. 1). Le site qui couvre une superficie supérieure à 11 hectares, a été partagé en cinq régions distinctes (voir *Rapport 2004* et fig. 2-3). Au cours de deux premières saisons, nos travaux ont concerné la zone de la Rampe

monumentale de la région A, que nous nommerons désormais Édifice à terrasses. Cet édifice a été partagé en trois secteurs, numérotés 1, 2 et 3, du Nord au Sud (fig. 4).

Au cours de la première campagne, nous avons dégagé la partie supérieure (secteur 1) qui a livré une structure quadrangulaire, probablement médiévale, ainsi que la base du mur de soubassement monumental de la première terrasse (mur MA 050, secteur 3). Au Sud de ce mur et adossées à ce dernier, nous avons mis au jour une série de pièces mitoyennes tardives (voir *Rapport 2004*).

La saison suivante, nous avons poursuivi le dégagement des différentes zones de l'édifice. Nous avons ainsi commencé la fouille de la zone de l'«abri sous roche» du secteur 1 qui a livré une série de murs parallèles d'interprétation difficile et poursuivi le dégagement des structures tardives des secteurs 1 et 2. Cette deuxième saison nous a en particulier permis de mettre en évidence un mur sudarabique en pierre de taille et appareil régulier (mur MA 022), qui constitue le soubassement d'une deuxième terrasse et qui matérialise la limite entre les secteurs 1 et 2. Dans le secteur 3, nous avons mis en évidence une structure adossée à la façade Est de l'édifice (que nous avons interprété comme une rampe à degrés) ainsi qu'une volée de marches en pierre noire, grossièrement parallèle au mur de façade Sud (MA 050) de l'édifice (voir *Rapport 2005*).

Les objectifs de cette troisième saison étaient multiples :

- poursuivre le dégagement des structures situées sur et autour de l'édifice à terrasses afin de mettre en évidence les phases constructives et les dater ;
- ouvrir un nouveau secteur de fouilles dans le quartier résidentiel, situé dans la région C ;
- poursuivre les relevés architecturaux (plans, coupes et relevés de façades et de parement) et topographiques en vue de constituer un modèle numérique de terrain ;
- poursuivre les travaux de prospections dans la région ;

II. LES TRAVAUX SUR LE SITE

Les travaux de fouille proprement dits ont intéressé les secteurs 1 et 3 de l'édifice à terrasses et un carré implanté à l'endroit des fouilles clandestines constatées dans la région C. Trois équipes ont été constituées, les deux premières travaillant sur les secteurs 1 et 3 de l'édifice à terrasses et la troisième dans la région C.

II.1. L'Édifice à terrasses de la région A

L'objectif des travaux de cette saison était de dater la construction de cet édifice et d'identifier, éventuellement, ses différentes phases.

II.1.1. LA ZONE DE L'‘ABRI SOUS ROCHE’

La saison dernière, lors de nos fouilles dans l'‘abri sous roche’, nous avons mis en évidence trois espaces séparés par des murs. L'espace central était caractérisé par trois blocs posés à plat. Nous avons décidé cette année d'achever la fouille de cette zone, afin de la caractériser.

L'unité de fouille UFA 060, limitée par les murs MA 018 et MA 019 et correspondant à l'espace méridional était composée d'une terre jaunâtre contenant un grand nombre de fragments caractéristiques (mélange de paille et de chaux) de sols construits tardifs. L'unité de fouille UFA 061, couvrant l'espace compris entre MA 018 et MA 016 était similaire, elle nous a en outre, permis de constater que le mur MA 017 était tardif. En poursuivant la fouille à la recherche du substrat rocheux, nous avons constaté l'existence d'une canalisation aménagée dans la roche naturelle, passant sous le mur MA 016 et MA 018 (fig. 5-7).

L'examen des données préliminaires nous permet de proposer une succession de phases pour cette zone : dans un premier temps, l'abri semble avoir été utilisé comme une citerne, comme en témoigne la présence d'une canalisation qui amenait l'eau du sommet de la pente vers le centre de l'aménagement. Cette citerne était vraisemblablement partagée en au moins deux compartiments par le mur MA 016. Ce dernier semble en effet plus ancien que MA 018 qui semble avoir été construit au cours de la phase suivante, celle qui a vu la zone transformée en habitat, comme en témoignent les fragment de pavement de chaux et de paille, les billes de chaux qui nous avaient amené à envisager l'existence d'un four (voir *Rapport 2005*) ainsi que le charbon de bois relevés dans les divers compartiments (ou plutôt pièces, au cours de cette phase). Nous avons d'ailleurs prélevé un certain nombre d'échantillons de charbon afin de proposer des datations pour ces différentes phases.

II.1.2. LE SONDAGE DE LA TRAVÉE VII (SONDAGE A 001)

Afin de restituer la chronologie de l'édifice, nous avons décidé de pratiquer un sondage profond dans une partie centrale de l'édifice. Le secteur 3 était tout indiqué en raison de son potentiel stratigraphique, nous avons choisi la travée n° VII (voir plan, fig. 8). Celle-ci est

bordée à l'Est par le mur MA 062 et à l'Ouest par le mur MA 063. Au Sud, elle bute contre le parement interne du mur de façade monumental MA 050.

Nous avons entamé cette enquête par l'ouverture d'une unité de fouille, bordée au Nord par le mur MA 022 et au Sud par un mur tardif. Elle a livré un niveau de sol tardif, damé à la chaux (UFA 036). Au sud de celle-ci, nous avons artificiellement distingué une unité de fouille (UFA 039), dans laquelle nous avons implanté le sondage (fig. 9-10-11). L'UF inférieure (UFA 042) a livré un fragment de jarre comportant deux lettres et un monogramme gravés avant cuisson (fig. 48-50). L'UF suivante (UFA 046) était caractérisée par la présence de nodules de chaux, de pierres, de fragments de céramique. En dessous, l'UFA 048 paraissait plus dense et comportait des lentilles d'argile. Elle recelait également des ossements de rongeurs et d'oiseaux. L'UF suivante était composée d'une terre meuble, sablonneuse. A sa base, nous avons recueilli du charbon de bois. A ce même niveau, nous avons observé que les murs MA 062 et 063 s'évasaient comme pour former des 'semelles'. L'UF suivante (UFA 050) était composée d'une terre brune, plus dense, chargée de gravillons et de petits cailloux. L'unité de fouille suivante (UFA 52) était semblable à la précédente mais était dépourvue de ces gravillons. Le matériel qu'elle a livré était semblable à celui de UFA 50 avec en plus un bloc de mortier recouvert d'un enduit lisse de près de 40 cm x 36 cm de hauteur (fig. 12-13). Enfin, la dernière couche, reposant sur le substrat rocheux (UFA 54) a livré peu de matériel céramique.

Aucune des couches que nous avons identifiées dans ce sondage, dont la profondeur totale était de 4,50 m (fig. 10), n'atteste d'un niveau d'occupation. Le remplissage s'est révélé relativement homogène jusqu'au sommet. Les différents échantillons de charbon que nous avons prélevé au cours de la fouille, nous permettront, nous l'espérons, de disposer d'éléments de datation relativement solides quant à la (ou les) date(s) de ce remplissage.

L'examen des parois internes des murs MA 062 et 063, a également livré des éléments intéressants quant au mode de construction de ces travées. Leur étude est en cours.

II.1.3. LA ZONE DES TRAVÉES ORIENTALES (I à III)

Parallèlement au sondage A 001, une seconde équipe, dirigée par Khālid al-Hājī, le représentant de la *GOAM*, a été chargée de la fouille de l'angle Sud-Est interne de l'édifice (les travées I à III). L'objectif était d'une part de vérifier si la construction et le remplissage des travées étaient homogènes et d'autre part d'approfondir l'enquête sur la rampe à degrés adossée à la façade orientale et bordée par le mur MA 58 (voir plan, fig. 14).

Les travaux ont commencé par le nettoyage de l'ancienne UFA 011 (UF explorée au cours de la saison 2004), située dans la travée II, entre les murs MA 54 (à l'Est) et MA 053 (à l'Ouest). L'UF inférieure (UFA 037) s'est trouvée limitée par un muret (MA 078) au Nord, apparu en cours de fouilles. Composée d'une terre jaunâtre fine, elle a livré peu de matériel. Le mur bordant cette UF à l'Est comportait une ouverture donnant sur la travée I. Les couches successives (UFA 43 et 44) ont permis de constater que le mur MA 053 comportait deux phases : épais au cours de la première, il a ensuite été surélevé avec une largeur moindre. C'est au cours de cette nouvelle phase que l'ouverture mentionnée plus haut a été aménagée, créant une espace de circulation (fig. 15-16). La poursuite de la fouille a permis de constater que l'édifice, du moins dans cette zone, a connu une troisième phase, au cours de laquelle la travée a été fermée par le muret Est-Ouest mentionné plus haut (MA 078, fig. 17).

Cette périodisation gagnait à être testée à l'occasion de la fouille de la travée III. Celle-ci est bordée par le mur MA 053 à l'Est et MA 052 à l'Ouest (fig. 18). La première UF, de nettoyage (UFA 047) couvrait à la fois cette travée et un couloir Est-Ouest au Nord de la travée II. Il s'agit d'une couche de remplissage relativement homogène, composée de terre brunâtre. Elle a livré de la céramique ainsi que des ossements. L'UFA 051, située en dessous se trouvait à l'intérieur de la travée, limitée au Nord par le retour du mur MA 053 et le petit muret de bouchage MA 077. Sous UFA 051, l'UFA 053 est apparue comme un niveau de circulation, caractérisé par une terre jaunâtre ainsi que par la présence de céramique. Elle a également livré un poignard en fer comportant une incrustation de bronze et des couvercles de jarre en schiste (fig. 53, 56). La couche inférieure (UFA 055), composée de terre brunâtre de remplissage, précédait le niveau de circulation ainsi que le muret de bouchage (MA 077, fig. 19-20).

Au Nord des travées III et II (UFA 037), un couloir Est-Ouest a été identifié. Il était bordé au Nord par le mur affaissé (MA 075), à l'Est par le muret de bouchage (MA 079) et à l'Ouest par un muret de bouchage (MA 076). Nous avons également remarqué que les murs MA 054, 053 et 052 s'interrompaient au niveau de ces murets de bouchage et n'atteignaient pas la roche au Nord. La fouille de cet espace (UFA 040) a livré un matériel de remplissage, caractérisé notamment par la présence de fragments d'enduit.

Dans la travée I (fig. 21), les couches inférieures à UFA 041, UFA 45 au Nord et UFA 056 au Sud étaient composées d'une terre brunâtre mêlée de cailloux. Sous ces couches est ensuite apparue la même couche de terre jaunâtre et sablonneuse (UFA 057) observée dans les travées II et III (fig. 22). Cette couche a livré des fragments de tábûn. Sous ce niveau de

circulation, nous avons distingué une couche qui semble avoir été une préparation (UFA 067). En dessous, l'unité de fouille UFA 069 était composée d'une terre brune, dure et tassée, elle a livré peu de céramique. Il s'agit selon toute vraisemblance d'un remplissage appartenant à la première phase du bâtiment, car c'est dans cette couche que l'on a ensuite implanté les structures de la phase suivante.

Ces structures se composent, du Nord au Sud d'un massif quadrangulaire, bouchant l'accès au couloir Est-Ouest mentionné ci-dessus, d'une structure évoquant un silo construit (UFA 068, fig. 23). C'est à proximité de celui-ci que nous avons également mis au jour des fragments de tûbûn ainsi qu'un disque inférieur de meule entier, de 42 cm de diamètre (fig. 55). Malgré l'attention que nous avons portée à la fouille de ce 'silo', nous n'avons pas décelé de grains. Outre les fragments de tûbûn et le disque de meule, nous avons également trouvé des fragments de sol construit (chaux et paille) et quelques morceaux de charbon. Enfin, immédiatement au sud de ce 'silo', un massif fermait la travée.

II.1.4. LA RAMPE À DEGRÈS ET LA FAÇADE ORIENTALE

Sur la rampe à degrés, nous avons procédé à un nettoyage dans l'espoir de mettre en évidence les restes des paliers. Malheureusement, l'UFA 024 n'a permis de mettre en évidence qu'un espace indéterminé, bordé au Sud par un muret (MA 065). Au sud de ce muret, l'UFA 062 est un espace réduit, composé d'une terre brune légère cendreuse. Ces cendres provenaient visiblement d'un foyer situé sous le muret MA 065. Il a livré des ossements ainsi que de la céramique. Les trois blocs posés à plat conservés, évoquant le dallage d'une grande marche, appartenaient visiblement à la couche supérieure (fig. 24).

Au sud de ces blocs, étant donnée la mauvaise conservation des paliers, nous avons procédé à une coupe afin d'observer le mode de construction de la rampe (UFA 063). Cela nous a permis de constater que le remplissage était homogène, composé de fragments schisteux et de fragments de céramique (fig. 25). La fouille a permis de constater que le mur MA 055 constituait la façade externe du bâtiment dans un premier temps. Ce n'est que dans un second temps que l'on a ajouté cette rampe avec sa façade externe. Les échantillons de charbon prélevés dans cette coupe nous permettront d'éclaircir ce point.

Poursuivant nos investigations à l'extérieur du bâtiment, nous avons dégagé sur plusieurs assises sa façade orientale, ou plutôt celle de la rampe à paliers. Malgré les approximations techniques constatées (niveaux des assises irréguliers, développement courbe

du mur), il apparaît évident que ce mur était destiné à être vu comme en témoigne le choix des blocs qui le composent (granit et andésite soigneusement taillés) et le jeu sur les contrastes de couleur (le rose du granit entourant un périmètre noir de blocs d'andésite, fig. 26-27). Plus au Sud et toujours contre la paroi externe de cette rampe, nous avons implanté un sondage (A002) afin d'observer les fondations de la rampe. La roche naturelle est rapidement apparue, directement sous la deuxième assise (fig. 28).

Adossés à la façade de la rampe, nous avons relevé un certain nombre de structures tardives. Parmi elles, il faut signaler un grand foyer, conservant encore une épaisse couche de cendres et de charbon (fig. 29).

II.1.5. LE MASSIF D'ESCALIERS À L'ANGLE SUD-EST DE L'ÉDIFICE À TERRASSES

Au cours de la saison précédente, nous avons mis au jour une série de marches en pierre noire, situées à l'angle Sud-Ouest de l'édifice (voir *Rapport 2005*). Cette saison, les travaux dans cette zone ont commencé par le nettoyage de la couche reposant sur les marches (UFA 032) ainsi que les amas de pierre situés contre le mur de la rampe à degrés, à l'extérieur (UFA 30).

L'UFA 074 prolongeant l'UFA 32 vers l'Est nous a permis de constater que l'escalier aux marches noires, poursuivait sa descente vers l'Est, en tournant probablement à angle droit vers l'Est (fig. 30). Nous serons amenés à vérifier cela au cours des saisons suivantes car nous avons privilégié le sommet des marches. Nous souhaitons en effet vérifier où elles menaient.

A l'Ouest de ces marches, les couches superficielles (UFA 79 = UFA 084) ont livré diverses structures ainsi qu'un niveau de circulation. En dessous, l'UFA 083 était composée de terre brune mélangée à des noyaux de chaux et de sable. Elle a livré plusieurs tessons de céramique ainsi qu'un échantillon de charbon. Sous cette couche, nous avons mis en évidence un niveau (UFA 086), caractérisé par la présence d'un bassin enduit, partiellement conservé ainsi qu'un clou en fer. C'est à ce niveau que sont apparus dans cette zone des murs épais marquant la limite vers l'Ouest de l'escalier (fig. 31). La poursuite du dégagement de ces murs a permis de vérifier qu'ils n'avaient pas de connexion apparente avec le bâtiment comme le suggère le fait qu'ils n'avaient pas la même orientation (fig. 32).

II.1.6. L'HABITAT TARDIF ADOSSÉ À LA FAÇADE MÉRIDIONALE¹

Au sud de la terrasse monumentale de la région A, un habitat a été implanté à une date indéterminée. Les structures qui le composent sont néanmoins tardives puisqu'elles ont été bâties à l'aide de blocs appartenant à la terrasse. Les pièces qui composent cette occupation sont accolées au parement sud de la terrasse. Elles ont été baptisées cellules.

Notre travail a consisté à dégager en partie les trois premières cellules, située à l'est de l'ensemble. Il s'agissait de mettre en valeur leurs murs afin de clarifier leur plan, jusque là peu lisible, et de rattraper si possible un niveau de circulation dans chacune de ces cellules.

La fouille de la cellule 1 (UFA 102) a révélé un sol recouvert de paille. Il était circonscrit au nord de la cellule et recouvrait un mur plus ancien. Il correspond sans doute à l'une des dernières phases d'occupation de cette structure. Au sud de la cellule, la fouille s'est arrêtée sur un niveau d'effondrement. Un probable niveau de circulation, situé sous cette couche d'effondrement (épaisse d'une quarantaine de centimètres), a été mis au jour dans un sondage pratiqué le long du mur 102, qui ferme la pièce au sud. Le dégagement des murs de la cellule 1 a également révélé un passage vers la cellule 2 (fig. 33).

Les limites de la cellule 2 ont été précisées (UFA 104) et un sol en paille et terre battue a été mis au jour au nord de la pièce, dans un petit espace d'un mètre de large. Dans le reste de la cellule, le niveau d'occupation semble avoir été plus bas d'une quarantaine de centimètres. Il est recouvert d'une épaisse couche d'effondrement sur laquelle la fouille a été arbitrairement arrêtée.

La cellule s'ouvrait vers le sud par une porte d'un mètre de large. La fouille de laquelle a révélé un niveau de dalles irrégulières qui passe sous la couche d'effondrement. Le niveau de dalle est également présent à l'extérieur de la cellule, le long du mur 102 (UFA 108).

La fouille dans le secteur s'est poursuivie et achevée par le dégagement de la cellule 3 dans laquelle ont été trouvées des traces d'occupation et de vie domestique. A l'angle de deux murs a effectivement été dégagé un four en terre crue (UFA 109, fig. 34). Il mesurait

¹ Rapport rédigé par Julien CHARBONNIER.

approximativement 45cm de diamètre et une ouverture circulaire permettait de l'enfourner. Il était posé sur une sorte de plateforme, d'un mètre de côté environ, délimitée par des pierres.

Deux phases d'occupation peuvent être distinguées dans cette cellule : un accès existait au sud qui a ensuite été bouché par un mur à la maçonnerie irrégulière.

Les cellules accolées à la terrasse monumentale semblent par leur architecture et le matériel qu'elles ont livré postérieures à la période sudarabique. Les niveaux de circulation associés à ces structures restent à dégager.

A l'angle sud-est de la terrasse, un bassin creusé dans le sol et recouvert d'enduit a été fouillé (UFA 094). Il a été coupé par des constructions plus tardives si bien qu'en longueur il ne subsiste plus que sur 16cm de longueur. D'est en ouest il mesure 75cm et sa hauteur préservée est de 32cm. Il était probablement rectangulaire. L'enduit qui recouvrait le fond et les bords est de couleur blanche et présente une surface lisse. Il semble avoir été appliqué contre une couche de terre jaune. Une datation *post quem* de ce bassin va être possible grâce à des prélèvements effectués dans la couche de terre située sous cette structure.

II.1.7. L'AILE OCCIDENTALE DE L'ÉDIFICE

Malgré nos progrès sur la compréhension du site et de ses différentes phases, la question des accès demeurait toujours non résolue. C'est donc pour cette raison et afin d'avoir une vue d'ensemble cohérente de l'édifice, qu'une équipe a enquêté sur l'aile Ouest de l'édifice. Il s'agissait d'une part de relever les traces de l'occupation tardive du secteur 3 Ouest - particulièrement au Sud du mur MA 022 - et de mettre au jour, lorsque cela était possible, les travées occidentales et d'autre part, de poursuivre notre recherche sur la présence éventuelle d'un accès sur le côté Ouest.

Ces travaux ont permis de mettre au jour un véritable quartier d'habitation organisé en terrasses et caractérisé par la présence d'un grand nombre de foyers - assez mal conservés -, de niveaux de circulation sans cesse rechargés ainsi que par des escaliers (fig. 36-38). Son étude est en cours.

La non conservation des structures tardives dans les zones proches du mur de façade méridional (MA 050) nous a permis de poursuivre notre enquête sur la structure de l'édifice à terrasses. L'information la plus intéressante fut que les travées observées dans le reste du secteur (parties orientales et centrales) ne se poursuivaient au-delà de la travée XI, dont nous

ne sommes même pas sûr qu'elle en soit une (fig. 35). Il paraît ainsi clair que l'aile occidentale avait un usage différent de celui de l'aile orientale, du moins à l'époque de la construction de l'édifice. Il nous a paru également évident qu'il y avait un accès (ou une sortie) sur la façade occidentale. Malheureusement, nos recherches, interrompues par la fin de la mission, ne nous ont pas permis de vérifier ce point qui nous paraît d'autant plus important que nous avons mis au jour un égout dans cette partie et qu'une ouverture aménagée dans la façade, semble avoir été condamné au cours d'une phase ultérieure (fig. 39-42).

II.2. Le quartier d'habitation de la région C²

Lors des premières visites effectuées sur le site, le secteur au sommet de l'affleurement rocheux – dit région C – laissait entrevoir la présence de structures domestiques totalement recouvertes de sédiments par la présence de quelques fosses de pillage.

Ce qui s'apparentait à un caisson latéral de structure d'habitat en brique crue sur soubassement en pierre était totalement dégagé par une fouille clandestine. Il permettait d'appréhender la présence de maisons antiques dans ce secteur ainsi qu'une puissance stratigraphique satisfaisante pour y pratiquer un sondage et tenter de déterminer un phasage de l'occupation du site.

La fouille de ce secteur a donc été opérée en suivant une problématique double : quelle est d'une part la nature de l'habitat domestique ? Quelle chronologie peut-on établir sur le site et plus spécifiquement sur ce secteur résidentiel et artisanal ?

Afin de répondre à ce questionnement, la fouille de la structure partiellement pillée et de ses environs a été entreprise dans la perspective (fig. 44) :

- de mettre au jour des structures domestiques, contrebalançant l'approche jusqu'ici monumentale des opérations archéologiques (région A) ;
- de pratiquer un sondage stratigraphique permettant de cerner les phases successives de l'occupation de Haṣī à la période préislamique dans la région C.

² Rapport rédigé par Jérémie SCHIETTECATTE et complété par Julien CHARBONNIER.

Dix jours de fouilles effectifs ont permis de mettre au jour une structure domestique dans sa totalité (maison C.001), le mur méridional de la structure voisine (maison C.002) et des espaces de cuisine de ce qui semble être une troisième structure (maison C.001) (fig. 1).

Ces maisons s'appuient directement sur le substrat rocheux, épousant les formes accidentées du relief granitique.

Au sud du secteur fouillé s'étend la **maison C.001**. Elle prend la forme habituelle dans l'architecture domestique sudarabique d'un soubassement de pierres formé de rangées de caissons surmontés d'une superstructure en brique crue. Cette maison semble formée de trois rangées de 3 caissons dont la nature du comblement n'a pu être précisée pour le moment. La structure n'a fait l'objet que d'un dégagement de surface (UF 100, UF 104, UF 103, UF 109).

Associée à cette maison, une **birka** s'étend tout le long de la façade ouest, le mur occidental de la maison C.001 (M.C.020) étant également le parement oriental de la birka. Ce mur est ponctuellement enduit de qudad assurant une parfaite étanchéité (fig. 45).

Au nord de ces structures, une seconde maison (**maison C.002**) a été bâtie antérieurement à la maison C.001, le mur de la birka structurellement lié à la maison C.001 s'appuyant contre la façade méridionale de la maison C.002. Cette dernière est de taille beaucoup plus importante et la partie dégagée est une série de trois caissons contigus. Les assises inférieures de cette structure sont faites de blocs de basalte grossièrement équarris. Les assises supérieures de blocs (calcaires ?) parfaitement équarris et formant des assises régulières.

A l'est de la maison C.001, un long mur (M.C.024) ponctué de murs de refend (M.C.002, 003) circonscrit deux pièces consacrées aux activités domestiques (cuisine). Plusieurs foyers et un tannour (ST.C.002) y ont été mis au jour.

Enfin, s'appuyant sur les maisons C.001 et C.002, et donc postérieure à ces deux dernières, une **structure tardive** est composée de deux murs orthogonaux (M.C.006 et 007) et d'une canalisation (ST.C.001) formée de deux parements de pierres assisés enduits de mortier (qudad, fig. 46). Le fond de la **canalisation** est également totalement enduit de ce même mortier. L'érosion et le ravinement ont emporté la partie occidentale de cette canalisation qui semblait déboucher dans la birka associée à la maison C.001 au cours d'une seconde phase d'occupation.

Entre les maisons C.001 et C.002, un sondage (**sondage C.001**) a été entrepris dans ce qui semblait être un espace de circulation à ciel ouvert. Une première descente a été opérée dans les sédiments jusqu'à la base de la canalisation ST.C.001. Le sondage n'a ensuite été

approfondi qu'à l'ouest de cette structure, entre son interruption et le mur de la birké M.C.020.

Ce sondage a permis de souligner deux phases d'occupation majeures :

- La **première** est constituée par une accumulation de sédiments homogènes mêlés de nombreux ossements (UF 111 et 110). Ce remplissage semble s'appuyer contre M.C.020 et pourrait être volontaire et contemporain de l'aménagement de la birka. Un niveau d'effondrement mêlé de fragments de briques crues recouvre ce niveau de sédiment, témoignant d'une phase d'abandon ou de destruction (UF 105-106-104-103).

- Sur ces niveaux reposent la canalisation ST.C.001 et les murs M.C.006 et 007, marquant une **deuxième** phase d'occupation du site.

Le remplissage homogène de la birka à l'ouest de la maison C.001 est homogène. Il ne reflète pas ces deux phases et pourrait témoigner d'une utilisation continue de la birké jusqu'à l'abandon du secteur. Ce n'est qu'ensuite que les importants dépôts éoliens s'y seraient déposés. Cette hypothèse semble confortée par l'absence quasi-totale de mobilier archéologique dans son remplissage.

Très peu d'éléments datant nous permettent pour le moment d'attribuer les phases d'occupation distinguées à des périodes très précises.

Les niveaux de destruction de la maison C.001 (**première phase**) ont livré deux microlithes en obsidienne (H.06.068) ainsi qu'une pointe en fer (H.06.069) et de la vaisselle en verre (H.06.013). Un tesson à glaçure verte et pâte jaune provient également de ces niveaux (n° 318). Il se rapproche des céramiques à glaçure de la période sassanide.

Les pièces utilisées comme cuisine au SE de l'aire de fouille ont livré trois fragments de vaisselle en verre (H.06.073, 074 et 019). La phase d'occupation à laquelle les rattacher n'est toutefois pas encore certaine.

Le remplissage de la canalisation, caractérisant la **seconde phase** a également livré de la vaisselle en verre (H.06.017).

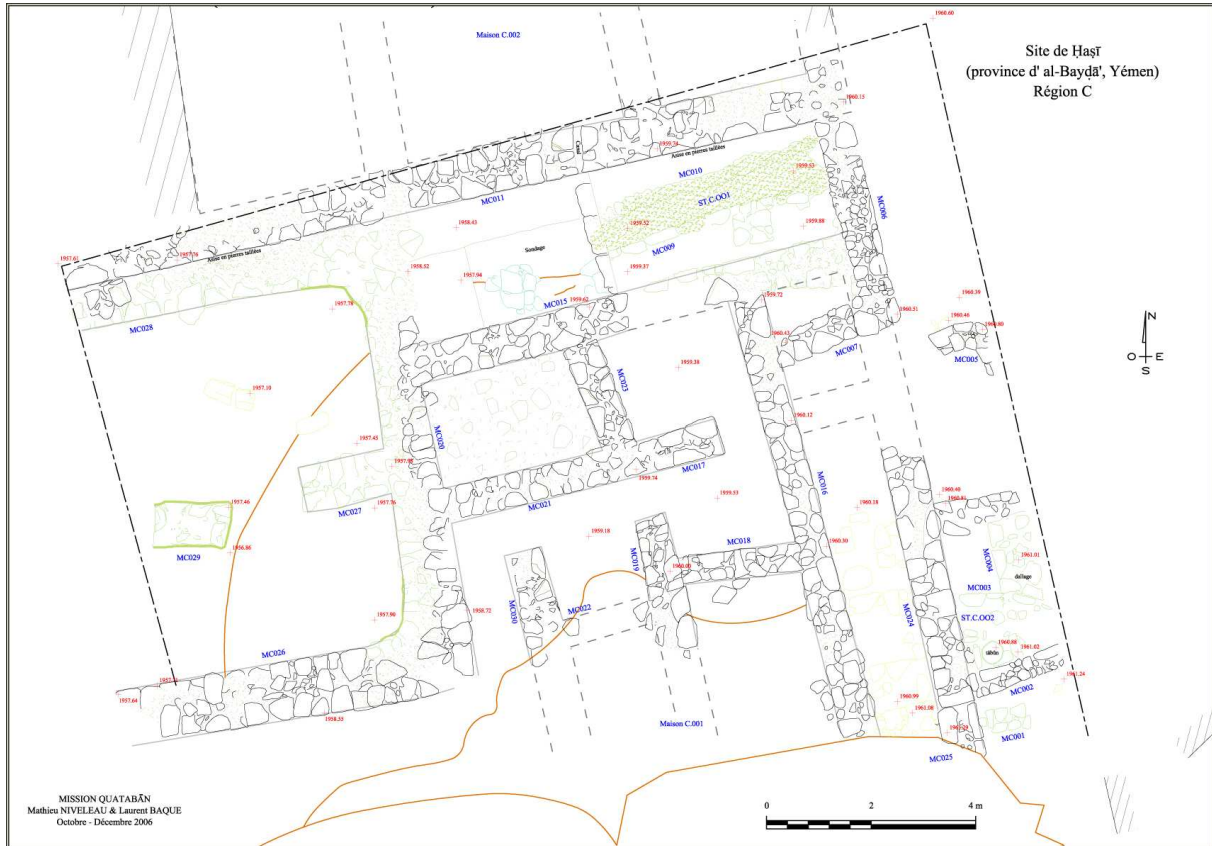


Figure 1 : Relevé de l'aire fouillée dans le secteur C

La fouille entamée dans la région C, à distance du grand édifice monumental partiellement fouillé dans le secteur A, a répondu à nos attentes. Une structure d'habitat domestique y a été entièrement dégagée en surface ainsi que les côtés de deux autres maisons. Cette fouille a permis de mettre en avant la présence de soubassements de pierre massifs formés de caissons juxtaposés supportant une superstructure en brique crue attestée par les niveaux de destruction de la maison C.001 (UF 114) et du sondage C.001 (UF 105-106). Par ailleurs, le sondage pratiqué entre les maisons C.001 et C.002 a permis de mettre en évidence deux phases principales d'occupation du secteur. Une première comprenant l'édification de la maison C.002 suivi par celle de la maison C.001 et de la birké. Dans un second temps, des structures postérieures sont établies sur les niveaux de destruction de la maison C.001, une canalisation est construite et témoignerait de l'utilisation constante à cette période de la birké à l'ouest de la maison C.001.

Entre le 3 et le 6 décembre 2006, la fouille du sondage 001, situé dans le secteur C, a été reprise et complétée. Le sondage est situé au niveau d'un espace de circulation intercalé entre deux maisons (C.001 et C 002) et orienté est-ouest. A l'ouest il est limité par le mur M.C.020 appartenant à une birké.

L'emprise du sondage correspond environ à la moitié occidentale de cet espace de circulation. Au nord il est limité par le M.C.011 (maison C.002) et au sud par le mur C.015 (maison 001). Une coupe témoin ferme le sondage à l'est.

L'objectif du sondage était de mettre en évidence un ou plusieurs niveaux de circulation associés aux maisons 001 et 002 et de préciser la relation stratigraphique entre ces bâtiments.

Au terme de la fouille, le substrat rocheux a été atteint à l'est du sondage. Il descend en pente douce en direction de l'ouest. Une berme laissée contre le M.C.011 a permis d'observer que les couches de terres accumulées au dessus de ce substrat suivent toutes son pendage.

Trois grandes périodes ont été identifiées.

Tout d'abord le mur 015 (maison C.001) est édifié, au dessus du substrat rocheux. Une ligne de faille située le long de ce mur a alors été comblée avec des pierres de petite dimension afin de rattraper le niveau du substrat rocheux au nord et probablement de créer un niveau de circulation (UFC 120).

Sur ce niveau, une couche de terre de 20 à 30cm d'épaisseur s'est accumulée (UFC 121), sur laquelle a été bâti le mur C.011, appartenant à la maison C.002.

Un niveau de circulation fonctionnant avec les deux maisons a été identifié un peu plus haut (UFC 117). Il s'agit d'un sol de terre battue sur lequel reposaient quelques tessons. Un foyer avait également été installé sur ce sol, contre le mur 015. Ce niveau descend doucement en direction de l'ouest et correspond à la troisième période d'occupation identifiée dans le sondage.

Le niveau d'occupation était recouvert d'une couche de terre brune sombre sur laquelle reposaient les couches identifiées lors de la première phase de fouille du sondage (voir ci-dessus).

Il faut également signaler la découverte d'un niveau de dalles au bas de la coupe orientale du sondage. Les dalles sont de grande dimension. Leur relation stratigraphique avec

le niveau d'occupation signalé plus haut n'est pas claire mais il se pourrait qu'elles lui correspondent. Il n'a pas été possible, par manque de temps, d'entreprendre la fouille de ce niveau, sa fonction comme sa nature exacte restent donc à préciser.

Au terme du sondage, nous pouvons donc affirmer que la maison C.002 est de peu postérieure à la maison C.001. Les prélèvements de charbon effectués dans la couche de terre sur laquelle repose la maison C.002 permettront également d'obtenir un terminus post quem pour l'édification de ce bâtiment et un terminus *ante quem* pour celle de la maison C.001.

II.3. Le matériel

Au cours de cette saison, le matériel recueilli ne fut pas spectaculaire. On relèvera néanmoins, outre les objets mentionnés plus haut, une marmite quasiment entière provenant de la région C (fig. 51) ; une perle portant un décor incisé provenant du sondage A 001 de l'édifice à terrasses (fig. 52) ; une tige de bronze, mise au jour au Sud-Ouest du retour du mur MA 022 (secteur 3 de l'édifice à terrasses, fig. 54) et enfin un petit couvercle de jarre en schiste encore muni du plâtre qui fut utilisé pour sceller le récipient (fig. 57).

II.4. Le relevé topographique et la constitution d'un modèle numérique de terrain³

Le programme topographique de la saison 2006 était assez fourni. En effet, les deux objectifs principaux de la mission étaient d'une part la constitution d'un M.N.T. (modèle numérique de terrain) du site et de ces alentours et d'autre part le relevé précis des structures en places. L'équipe constituée pour cette mission était composée de l'architecte Laurent BAQUÉ et du topographe Mathieu NIVELEAU.

L'ensemble des mesures fut fait au moyen d'un tachéomètre de type TCR 407 LEICA

Afin d'assurer une continuité dans les travaux de la Mission sur le site, nous nous sommes efforcés de conserver les stations de la polygone implantée par Jean-Claude POYARD en 2004. Une seule station de sa polygone n'a pas pu être réutilisée, car elle a disparu. Il s'agit de la station 6. Nous avons alors utilisée la station 6 implantée par Eric LEYSENS et Stanislas WEHBE en 2005. Pour bien la différencier de celle qui fut implantée par

³ Rapport rédigé par Mathieu NIVELEAU.

Jean Claude POYARD en 2004 nous l'avons renommé 6bis. De même, Eric LEYSENS et Stanislas WEHBE avaient implanté une « autre » station 4. Cela était peut-être dû au fait que de la station 4 de Jean-Claude POYARD, la vision du site n'était pas suffisamment large. Cependant, leur station est assez exposé au vent et assez dangereuse à stationner (sommet du rocher). Nous avons donc décidé de conserver la station de Jean-Claude POYARD.

Nous avons également réutilisé la station 8 d'Eric LEYSENS et Stanislas WEHBE en la renommant 9 (région A).

Pour le calcul de la polygonale, nous avons refait tout le cheminement en visée aller-retour. Nous avons obtenus des fermetures angulaires de 0,0105 gon, 0,0229 m en planimétrie et 0,0059 m en altimétrie. Les résultats étant plutôt correct, nous avons décidé de garder les coordonnées calculé par Jean-Claude POYARD, seule la station 6bis a été recalculée.

II.4.1. TECHNIQUE DE LEVÉ

Nous avons opté pour un levé par redressement de photographies. Les points de calages furent matérialisés par des croix noires au feutre sur des morceaux de scotch blanc. Le levé des points s'est fait avec le mini prisme (constante de 18 mm).

Pour le levé du MNT (fig. 58), il a fallu trouver une méthode rapide, efficace et adaptée au terrain. Le croquis étant a exclure (sauf cas exceptionnel) car trop fastidieux. Nous avons convenu que ce serait l'opérateur à l'appareil qui noterait les informations fournies par la personne à la canne. Les informations étaient : les débuts et les fins de contours des rochers, les murs, les arbres et autres éléments significatifs. Pour les murs nous signalions sa nature (tardifs, sudarabiques, avec angles) ainsi que le nombre de points a prendre : 3 si il n'y avait qu'un parement apparent (2 points de parement et un troisième qui donne la direction du mur), 4 si les deux parements étaient apparents. Afin d'éviter les confusions (prendre deux fois les mêmes points, oublier des zones), nous avons défini des zones de travail (pas trop étendues) en nous référant à des éléments du relief naturel. Ainsi les contours de rocher étaient très utiles par exemple. Cela permettait de faire un premier tour de la zone, donc se faire une idée des éléments à prendre en compte et la manière de les relever.

II.4.2. REDRESSEMENT DE PHOTOGRAPHIES

Compte tenu du relief du site, certaines prises de vue n'étaient pas aisées, il ne fallait donc pas hésiter à multiplier les points de calage pour chaque cliché (strict minimum 4 croix

par photographie). Les photographies ont été prises d'une échelle, afin qu'elles soient le plus zénithales possible. Les points de calage étaient parfois directement marqués sur la pierre, lorsque le scotch ne collait pas. Ce fut le cas la plupart du temps, à cause de la poussière qui empêchait le scotch de coller, sur les zones en cours de fouille notamment. Il s'agissait de couvrir la totalité de la zone à relever avec des points de calage et d'essayer de placer les croix à une même altitude pour chaque photographie, afin de faciliter le redressement. Pour le lever des points de calage nous avons utilisé le mini prisme (constante de prisme de 18 mm).

Sous *Autocad* nous avons utilisé le module *Raster design* pour le redressement. La fonction s'appelle *Rubersheet*. Il est préférable de faire une mise à l'échelle grossière avant d'utiliser cette fonction (Orientation et mise à l'échelle sur deux points). Pour une bonne photo zénithale et des points pris à la mini-canne, les écarts sont en dessous du centimètre. Cependant, vu le relief du site, c'est quelque fois difficile d'atteindre une telle précision. J'ai pris une tolérance jusqu'à 3 centimètre d'erreur de redressement. J'ai également pris la décision de dessiner une photo après chaque redressement, et non de redresser une zone complète afin d'alléger le dessin.

II.4.3. GESTION DU DESSIN AUTOCAD

Un fichier pour les points de calage et un pour les points de dessin. Cela permettra également de créer des fichiers par année, évitant les chevauchements, les surcharges et les informations inutiles d'une année sur l'autre.

Au niveau des calques, pour le dessin des murs et des structures, des calques en fonction des plans et de l'importance des structures furent utilisés. Ainsi le calque 'plan1' correspond aux structures sudarabiques (les belles pierres de granit bien taillées), le 'plan2' aux autres structures sudarabiques, le 'plan3' aux structures médiévales et le 'plan4' a été utilisé dans les cas où les trois autres calques ont déjà été utilisés et que des structures d'un niveau différent devaient être dessinées dans la même zone. Cela laisse la place à d'autres calques, si les superpositions se poursuivent. Les noms de calques (plan1, plan2 ...) ont été préférés à des noms plus explicites (par période historique par exemple) car il est parfois difficile de dater tel ou tel mur sur l'instant. Cela permet ainsi de gérer au mieux les superpositions de murs très fréquentes.

II.5. EXPERTISE PRÉLIMINAIRE DE LA FAUNE DU SITE SUDARABIQUE DE ḤAṢĪ

II.5.1 Introduction

Cette première expertise a été réalisée par Matthias Skorupka (doctorant au Muséum d'Histoire naturelle de Paris) du 13/11 au 15/11/2006, lors de la troisième campagne de fouille de la mission Qatabān sur le site de Ḥaṣī. Il ne s'agit en aucun cas d'établir une étude exhaustive du matériel faunique, mais plutôt de juger du potentiel de ces restes archéozoologiques issus d'un site urbain Sudarabique.

Lors des différentes campagnes, l'intérêt a été porté sur la fouille d'un bâtiment, qualifié « d'édifice à terrasse » (Région A, secteur 3), ainsi que des structures domestiques situées plus au sud (Région C).

La présente étude vise donc à déterminer le potentiel de la faune issue de ces deux secteurs.

II.5.2 L'édifice à terrasse

Seules les UF A11, A36, A39, A40, A41, A43, A44, A45, A47, A50 ont pu faire l'objets d'une expertise. Ces UF comportent 303 restes dont 145 ont pu au moins être déterminés à la famille, soit un taux de détermination de 52,15%. La faune est principalement composée de petit ruminant (10 restes d'*Ovis sp.*, 1 de *Capra sp.*, et 81 indéterminés) et de grands ruminants (38 indéterminés et 10 bovidés). Viennent ensuite des espèces dites mineures telles que les carnivores (2 restes dont un *félis*), les lagomorphes (1 reste), les oiseaux (1 reste), et enfin les poissons (1 reste).

Cet édifice pose un problème d'interprétation : en effet sa fonction est encore hypothétique, mais il semblerait que ce bâtiment pourrait être un « édifice à terrasse ». Une analyse archéozoologique plus poussée des restes de ce bâtiment sera donc tributaire de l'évolution de la compréhension de cette structure monumentale, mais constituera un bon complément de la Région C.

Il est à noter que l'UF 48 a livré un nombre relativement important de rongeurs qui n'ont pu être encore étudiés. Ces restes se présentaient en différents « petits tas », aucune trace de terrier n'a pu être décelé à la fouille. Ce niveau, très induré homogène et sans gravillons, est interprété comme un niveau de construction et/ou d'occupation.

L'hypothèse de pelotes de rejection de rapaces a été émise lors de la fouille, mais seule une étude des parties anatomiques préservées et de l'état de surface de ses ossements pourra la confirmer.

II.5.3 La région C

Cette zone est caractérisée par la présence de différentes structures à usage domestique dont la plupart forment un milieu clos. Seule la faune des UF 101, 102, 103, 108 et 110 a pu être expertisée.

Un nombre de 613 restes ont pu être déterminés, sur un total de 887 restes, soit un taux de détermination de 69,11%. Ce pourcentage de détermination nous indique, même sans avoir mené une étude taphonomique poussée, que la faune de ce secteur est généralement très bien conservée.

Le spectre faunique de ce secteur est principalement composée de caprinés (*Ovis sp.* et *Capra sp.*) apparemment domestiques, de bovidés et enfin, dans une moindre mesure de camélidés. Quelques ossements de carnivores d'oiseaux et de lagomorphes ont pu également être déterminés.

II.5.4 Conclusion

Certains de ces restes n'ont pu être déterminés qu'au rang de la famille, ce qui implique l'élaboration d'une collection de référence sur place dans le but d'affiner la détermination.

La bonne conservation des restes osseux et la stratigraphie de la région C font du site de Ḥaṣī un bon candidat à une future étude portant sur les stratégies d'élevage développées sur un site Sudarabique urbain.

De plus la programmation de la fouille d'un bâtiment à caractère non domestique, permettra d'intégrer cette étude à une thèse de doctorat portant sur la caractérisation des faunes provenant de contextes culturels sudarabiques, tout en les comparant à des contextes domestiques plus « quotidiens ».

Ces types de problématiques, encore peu répandues pour les sites yéménites sudarabiques, serviront de base à l'établissement d'une base données plus vaste portant sur la l'Arabie méridionale et la péninsule d'Oman.

III. PROSPECTIONS DANS LA RÉGION

Sous la direction de Christian ROBIN, l'équipe a effectué plusieurs sorties en vue d'une part de photographier des inscriptions connues et d'en relever de nouvelles et d'autre part, d'effectuer un relevé topographique et architectural des deux barrages de Wādī dhū 'l-Qayl.

L'équipe a également reconnu un nouveau site d'Habitat, al-Ribāt, située à l'ouest de la sous-préfecture d'as-Sawmaa.

IV. ENREGISTREMENT DE LA FOUILLE, DU MOBILIER ET STOCKAGE DE CE DERNIER

L'ensemble des données de fouilles est enregistré au sein de bases de données mises en place sur le logiciel File Maker 8©. Ces bases de données regroupe un fichier d'enregistrement des :

- UF (Unités de Fouille) ;
- échantillons (237 échantillons) ;
- formes céramiques (686 formes) ;
- objets (160 objets).

La céramique fait l'objet d'un tri. Les tessons sont classés par catégorie, type de dégraissant, de couverte. Ils sont comptabilisés. Les formes (bases, cols, anses, carènes, panses avec décor) sont conservés, photographiés et dessinés.

L'ensemble du mobilier de fouille, ainsi que les outils, sont conservés dans une réserve fermée dans le village d'al-'Uqla, non loin du site de la fouille. La réserve est attenante à la maison du gardien du site.

Quelques échantillons ont fait l'objet d'une exportation en France en vue d'analyses post-fouille.

V. CONCLUSION

Cette troisième campagne fut fructueuse à plus d'un titre. La mise en évidence de plusieurs phases d'occupation constitue un pas important vers la compréhension de l'édifice à terrasses. Les datations radiocarbone nous permettront d'ancrer ces différentes phases dans une trame chronologique absolue, du moins pour la partie orientale du bâtiment. La partie occidentale demeure encore obscure et sera explorée au cours de la prochaine campagne.

L'ouverture d'une nouvelle zone de fouilles dans la région C nous a permis d'élargir notre horizon et d'explorer, du moins partiellement pour le moment, la trame urbaine de Ḥaṣī et d'aborder un quartier d'habitat domestique sur le site.

Ces conclusions préliminaires gagnent à être affinées puis testées au cours de la prochaine saison, au cours de laquelle nous souhaitons poursuivre le dégagement de l'aile occidentale de l'édifice à terrasses et ainsi mieux le comprendre. Enfin, nos travaux dans la

région C doivent être élargis en vue de disposer d'une vision plus pertinente de la trame urbaine de la ville et de mettre au jour, comme nous l'escomptons, l'accès septentrional à la ville antique.

Le site a révélé au cours de cette troisième campagne une densité d'occupation plus vaste que ce que nous pouvions soupçonner. Les phases multiples d'occupation du bâtiment monumental (secteur A) et des quartiers d'habitat (secteur C) pourraient corroborer l'hypothèse d'une occupation dans la longue durée au cours de la période ḥimyarite. Néanmoins les fossiles directeurs permettant de préciser la date de ces différentes occupations manquent encore. Les problématiques d'un déclin de l'occupation à la veille de l'Islam et d'une continuité de l'occupation entre préislamique et islamique demandent encore à être éclaircies. Nos prochaines campagnes auront pour priorité de répondre à ces interrogations.

Compte rendu de la troisième campagne de fouilles du site de Ḥaṣī (novembre-décembre 2006)

Illustrations

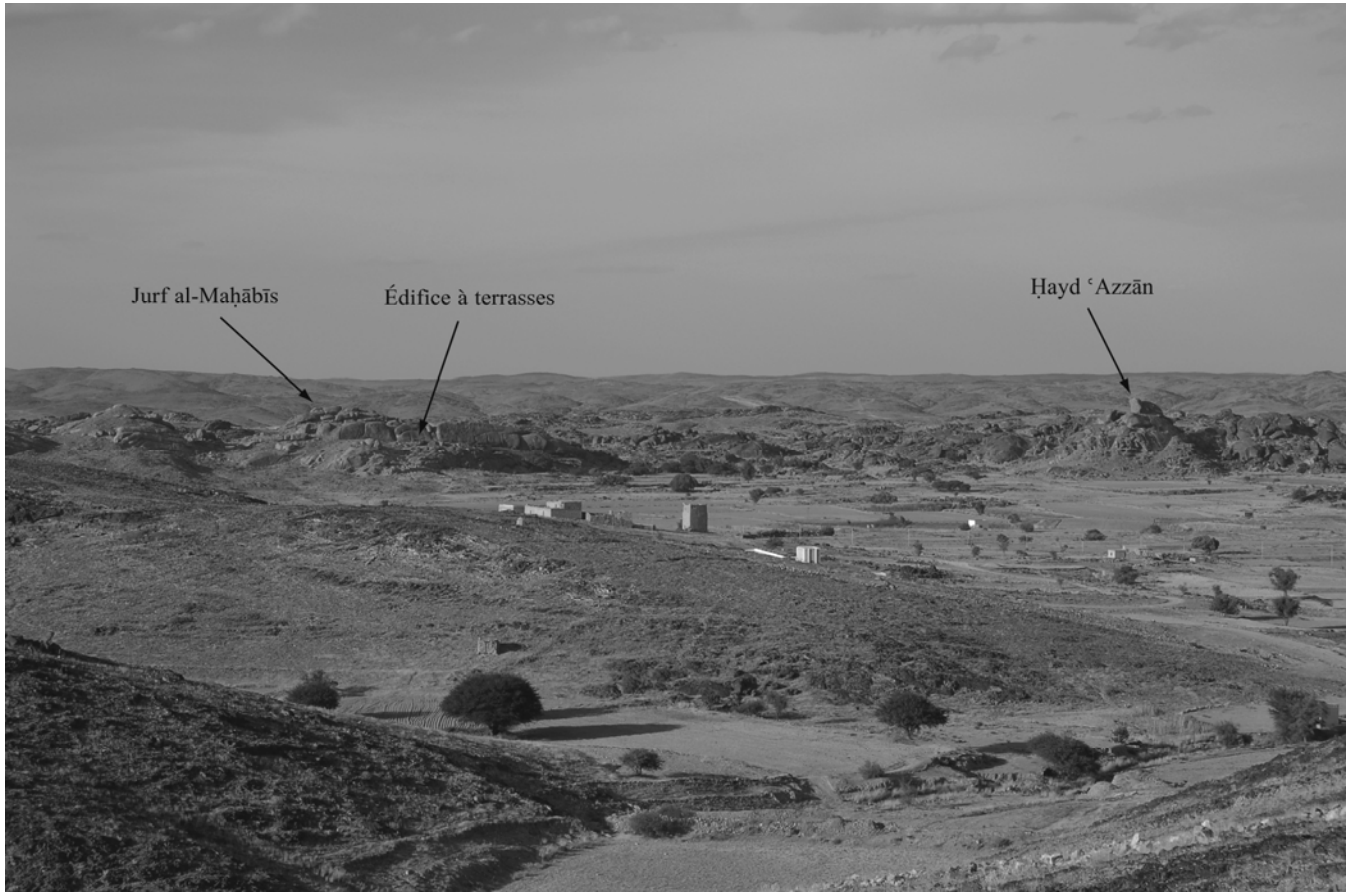


Fig. 1. Ḥaṣī, vue du site à partir du Sud

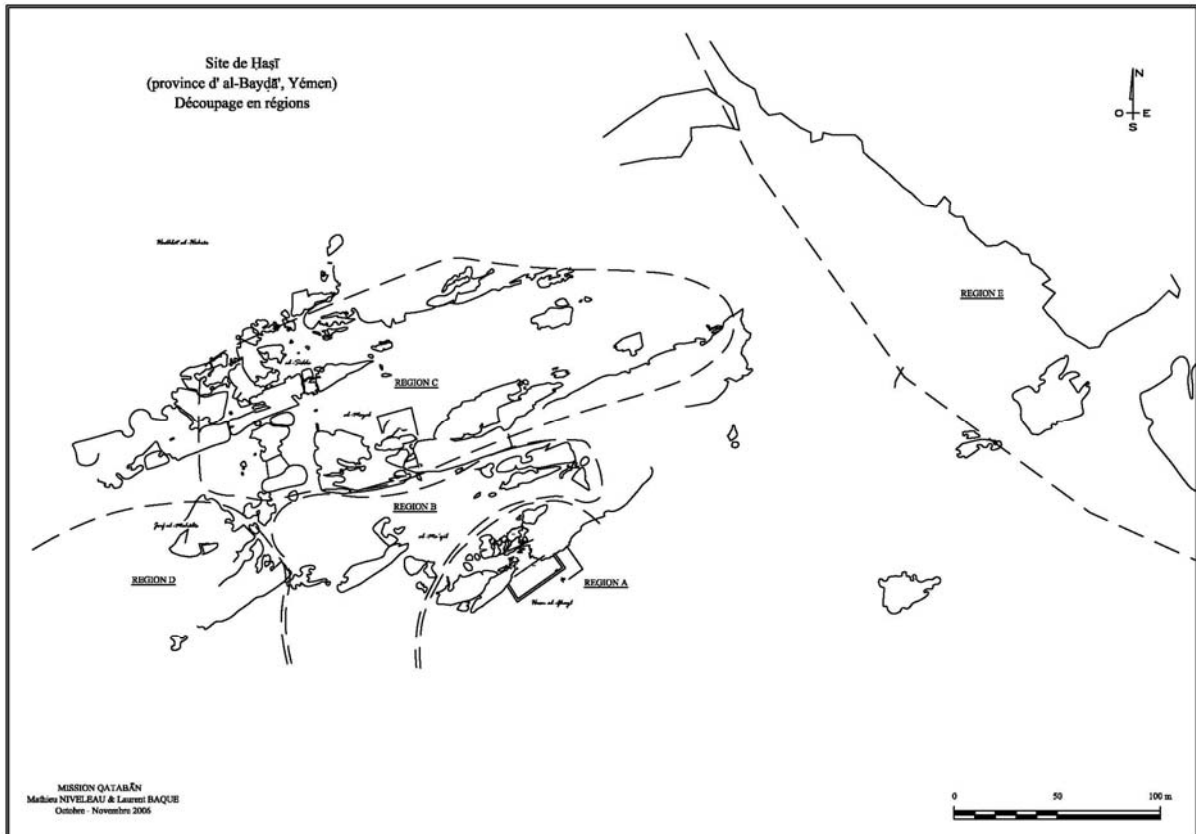


Fig. 2. Ḥaṣī, plan schématique du site et découpage en régions

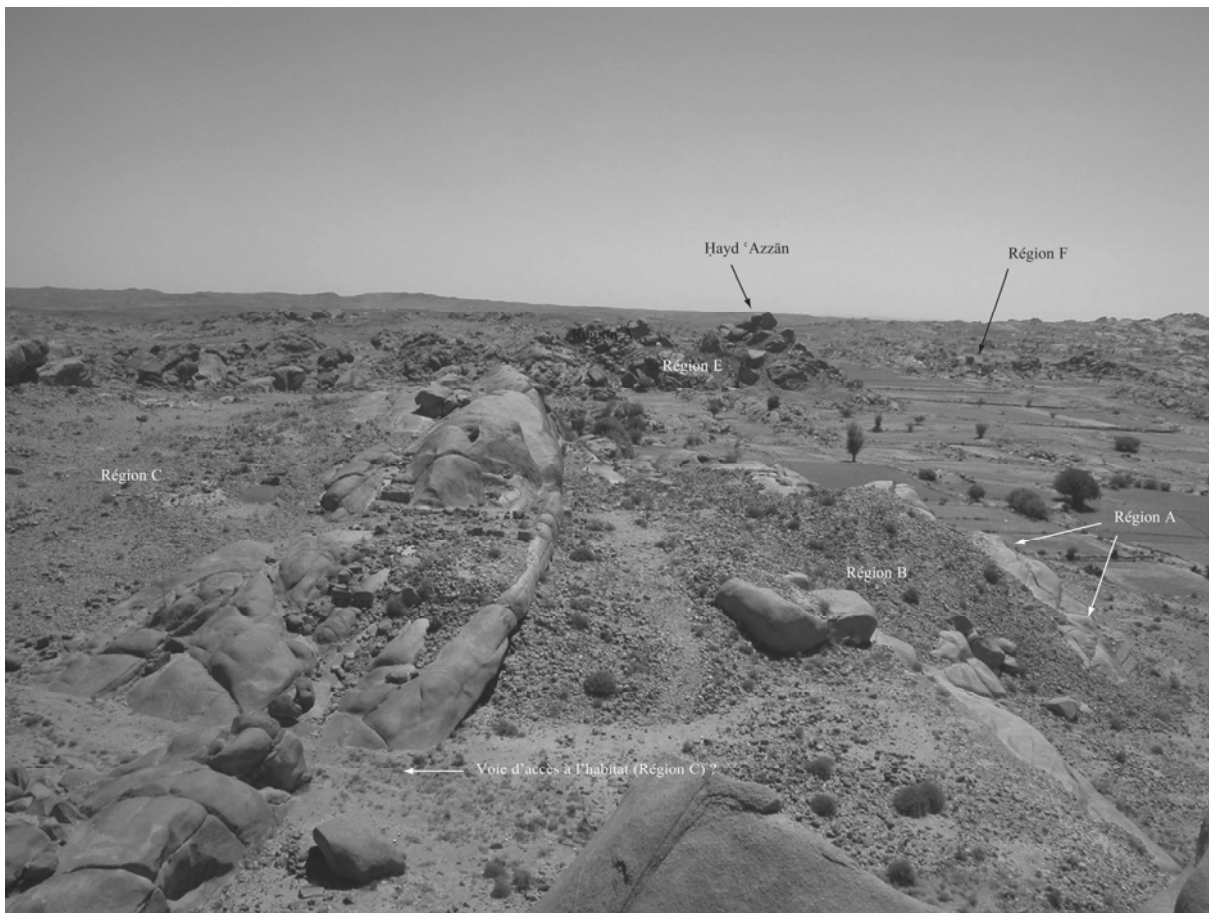


Fig. 3. Ḥaṣī, vue du site à partir de la colline de Jurf al-Maḥābīs et localisation des régions



Fig. 4. Ḥaṣī, vue de l'édifice à terrasses à partir du Sud et limite des secteurs

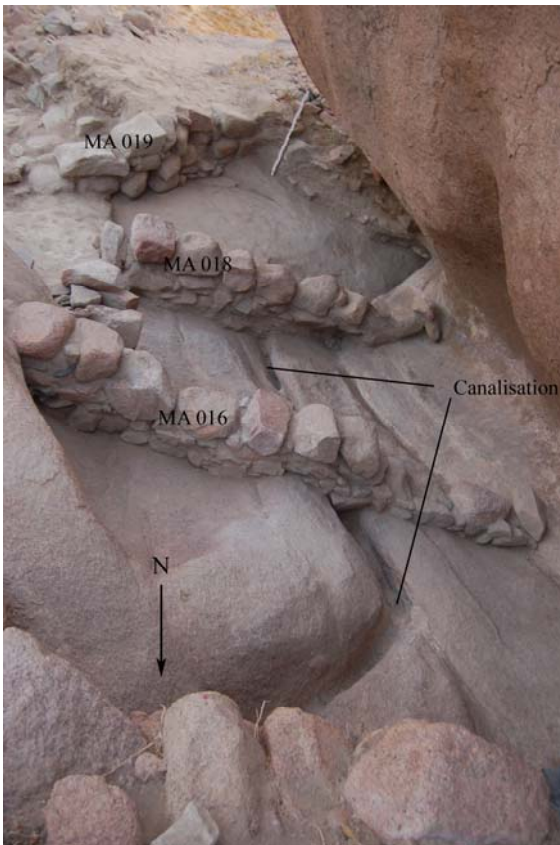


Fig. 5-6-7. Ḥaṣī, vues de l'abri sous roche situé dans le secteur 1 de l'édifice à terrasses

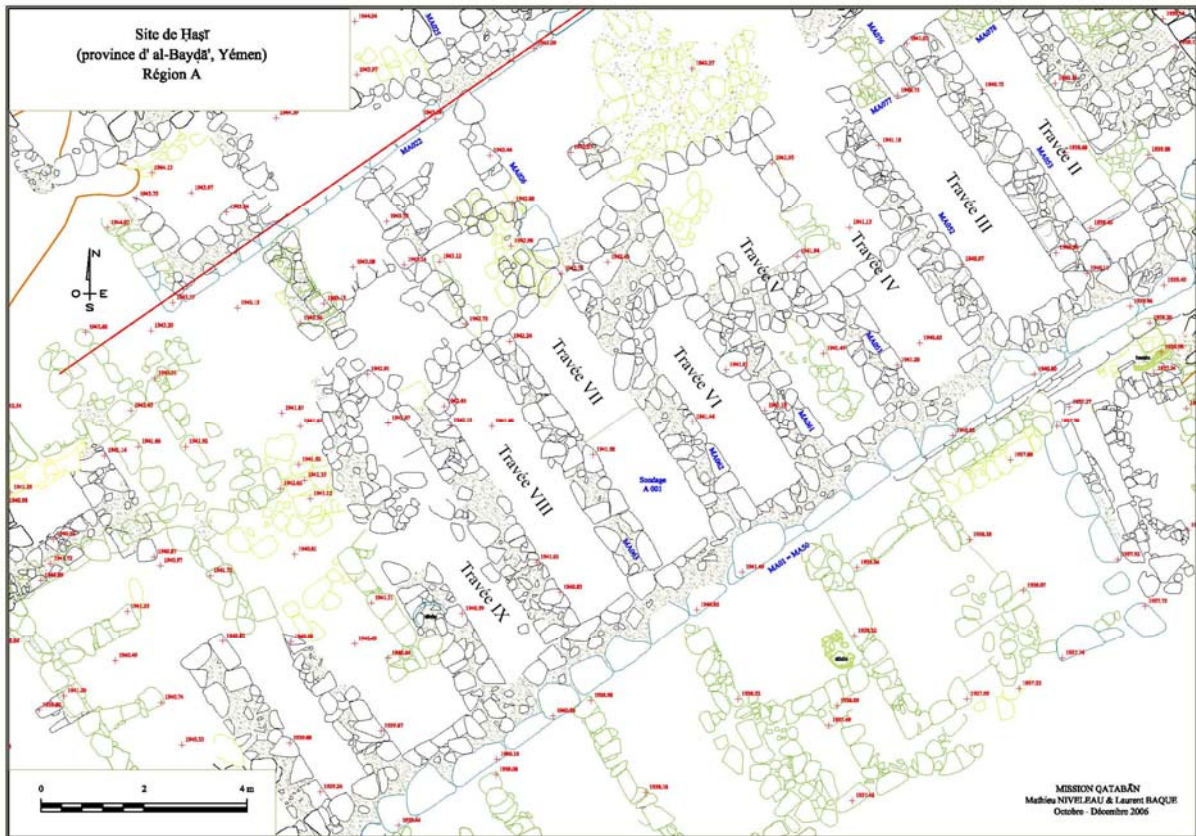


Fig. 8. Ḥaṣī, plan du secteur 3 de l'édifice à terrasses, les travées centrales



Fig. 9-10-11. Ḥaṣī, vues du sondage A 001. On distingue le substrat rocheux dans la figure 11

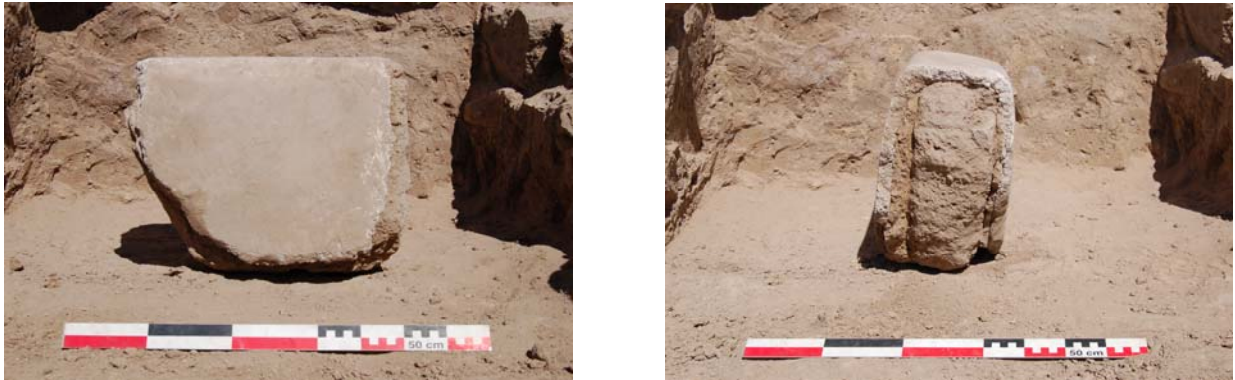


Fig. 12-13. Ḥaṣī, sondage A 001, bloc enduit

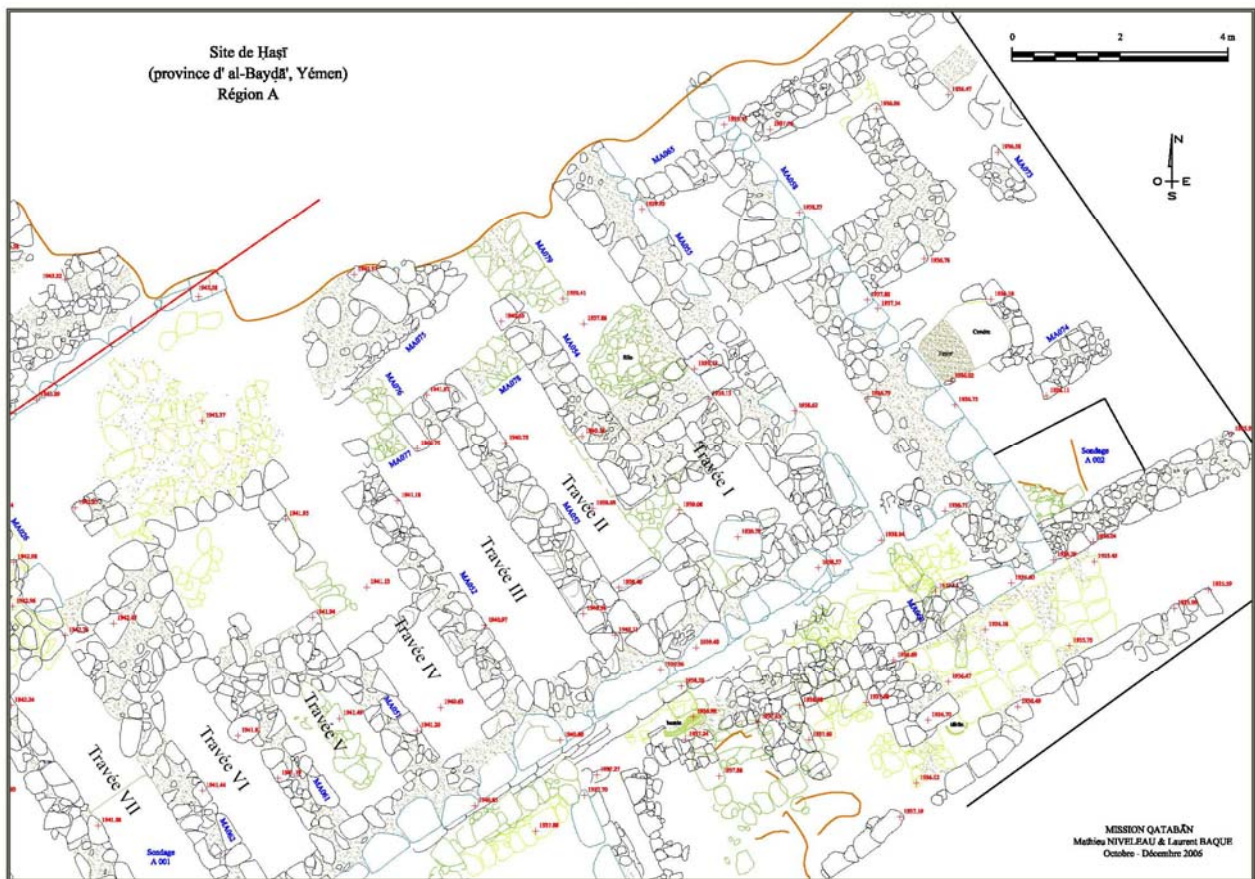


Fig. 14. Ḥaṣī, plan du secteur 3 de l'édifice à terrasses, les travées orientales



Fig. 15-16. Ḥaṣī, édifice à terrasses, secteur 3 Est, travée II



Fig. 17. Ḥaṣī, édifice à terrasses, secteur 3 Est, travée II



Fig. 18. Ḥaṣī, édifice à terrasses, secteur 3 Est, vue à partir du Nord des travées I-II-III et du couloir Est-Ouest

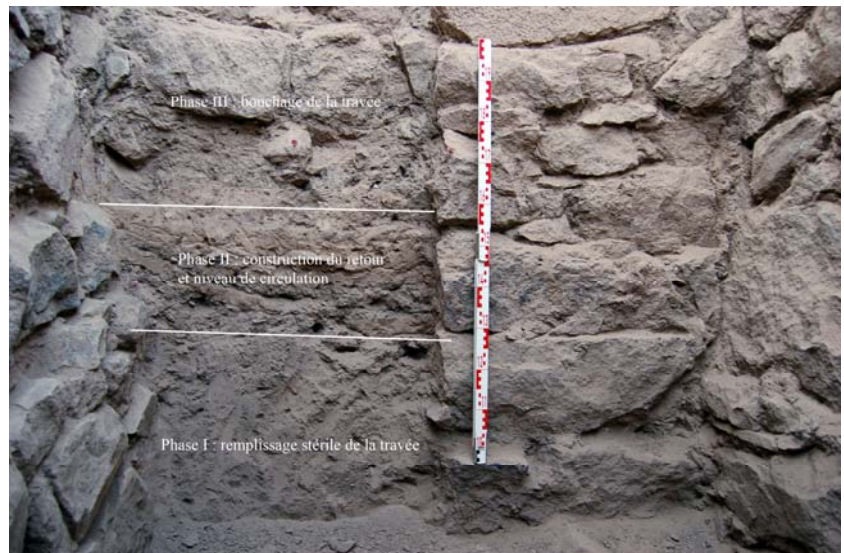


Fig. 19-20. Ḥaṣī, édifice à terrasses, secteur 3 Est, limite Nord de la travée III. On distingue le bouchage tardif, le retour adossé au mur MA 053 ainsi que le niveau de circulation



Fig. 21. Ḥaṣī, édifice à terrasses, secteur 3 Est, vue de la travée I à partir du Nord



Fig. 22. Ḥaṣī, édifice à terrasses, secteur 3 Est, travée I vue du Sud



Fig. 23. Ḥaṣī, édifice à terrasses, secteur 3 Est, travée I 'silo'



Fig. 24. Ḥaṣī, édifice à terrasses, secteur 3 Est, vue de la rampe à palier à partir du Nord



Fig. 25. Ḥaṣī, édifice à terrasses, secteur 3 Est, coupe dans la rampe à paliers



Fig. 26-27. Ḥaṣī, édifice à terrasses, secteur 3 Est, vue de la façade externe (Est) de la rampe à palier. On distingue la différence de taille et de couleur entre les blocs de granit et les blocs d'andésite



Fig. 28. Ḥaṣī, édifice à terrasses, sondage A 002, contre la façade externe (Est) de la rampe à palier. On distingue le substrat rocheux



Fig. 29. Ḥaṣī, région A, foyer adossé à la façade externe (Est) de l'édifice à terrasses,



Fig. 30-31. Ḥaṣī, région A, volée de marches noire (andésite). On peut observer qu'elles amorcent un virage à droite en aval (fig. 30). En amont, on observe que l'escalier s'interrompt à proximité de l'affleurement de roche naturelle



Fig. 32. Ḥaṣī, région A, escalier de marches noires (andésite) et massif. On peut observer que l'ensemble est oblique par rapport au mur de façade méridional de l'édifice à terrasses (on le distingue au bas de la photographie)



Fig. 33-34. Ḥaṣī, région A, structures tardives adossées au mur méridional (MA 050) de l'édifice à terrasses. On distingue un tabûn à l'angle de la pièce de la fig. 34

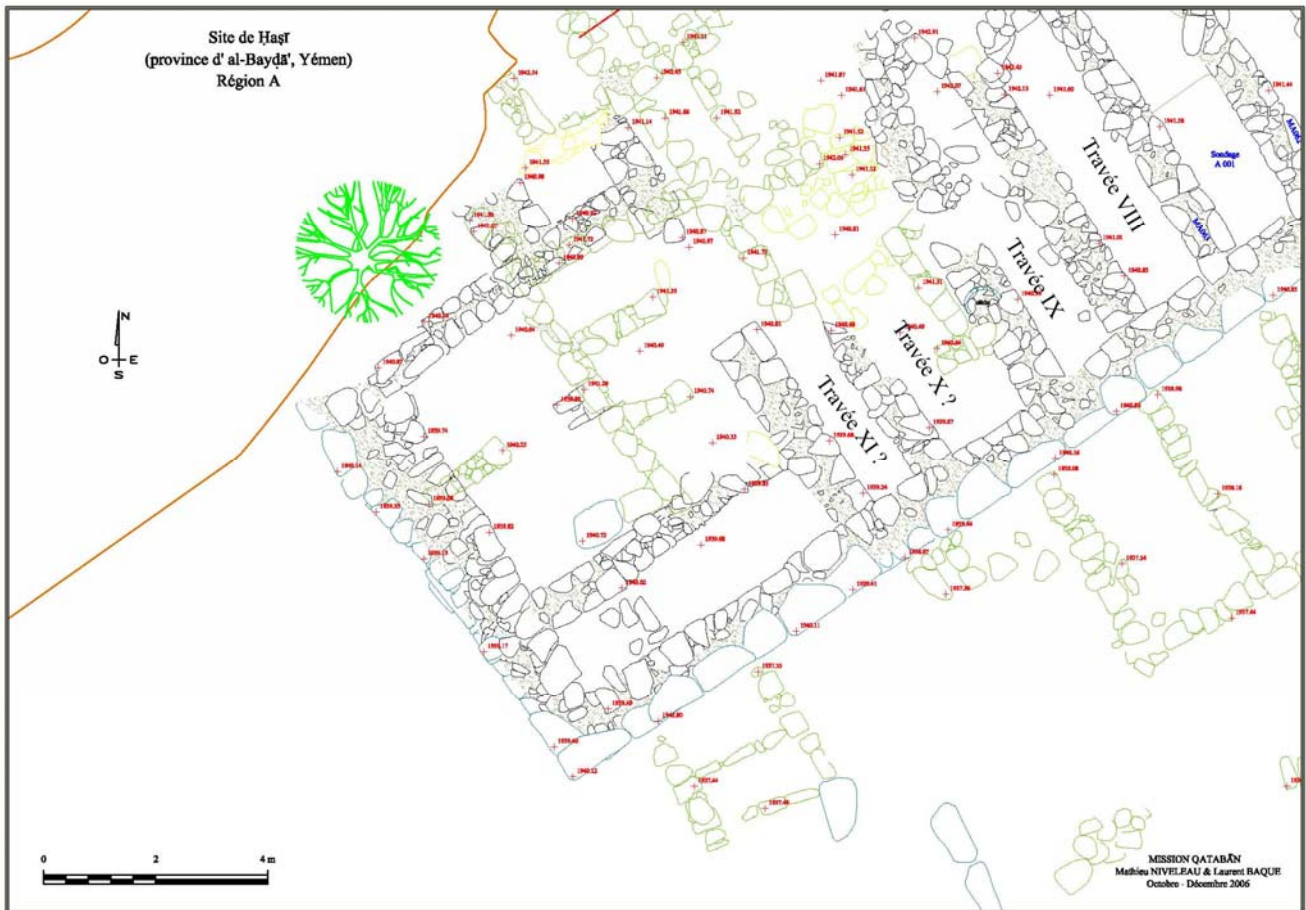


Fig. 35. Ḥaṣī, plan du secteur 3 de l'édifice à terrasses, les travées occidentales



Fig. 36. Ḥaṣī, édifice à terrasses, secteur 3 Ouest, le quartier tardif



Fig. 37-38. Ḥaṣī, édifice à terrasses, secteur 3 Ouest, détails du quartier tardif : marches (fig. 37) et sol construit



Fig. 39-40. Ḥaṣī, édifice à terrasses, secteur 3 Ouest, angle Sud-Ouest



Fig. 41. Ḥaṣī, édifice à terrasses, secteur 3 Ouest, égout



Fig. 42. Ḥaṣī, région A, angle Sud-Ouest de l'édifice à terrasses



Fig. 43. Ḥaṣī, région A, façade méridionale de l'édifice à terrasses (mur MA 050)



Fig. 44. Ḥaṣī, région C, vue d'ensemble de la zone fouillée



Fig. 45. Ḥaṣī, région C, vue de la Birka au Sud de la maison C 001



Fig. 46. Ḥaṣī, région C, canalisation tardive



Fig. 47. Ḥaṣī, région C, sondage



Fig. 48-50. Ḥaṣī, fragment de jarre portant des lettres et un monogramme sudarabiques

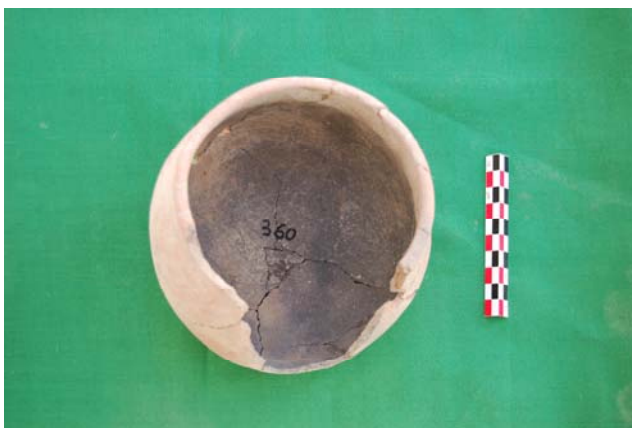


Fig. 51. Ḥaṣī, marmite

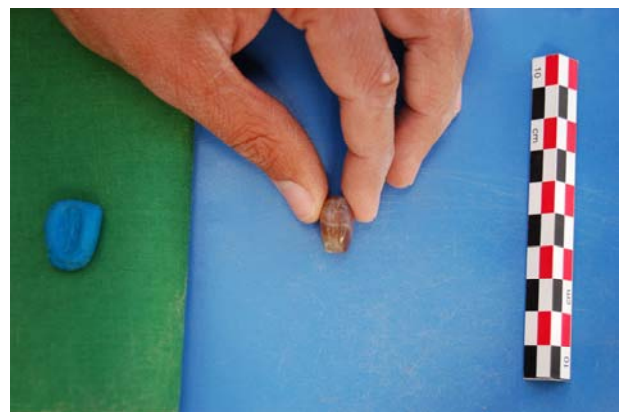


Fig. 52. Ḥaṣī, perle ornée d'un décor incisé



Fig. 53. Ḥaṣī, couteau *in situ* (fer et bronze)



Fig. 54. Ḥaṣī, tige en bronze



Fig. 55. Ḥaṣī, disque inférieur de meule circulaire (basalte)



Fig. 56-57. Ḥaṣī, couvercles de jarre (schiste et plâtre)

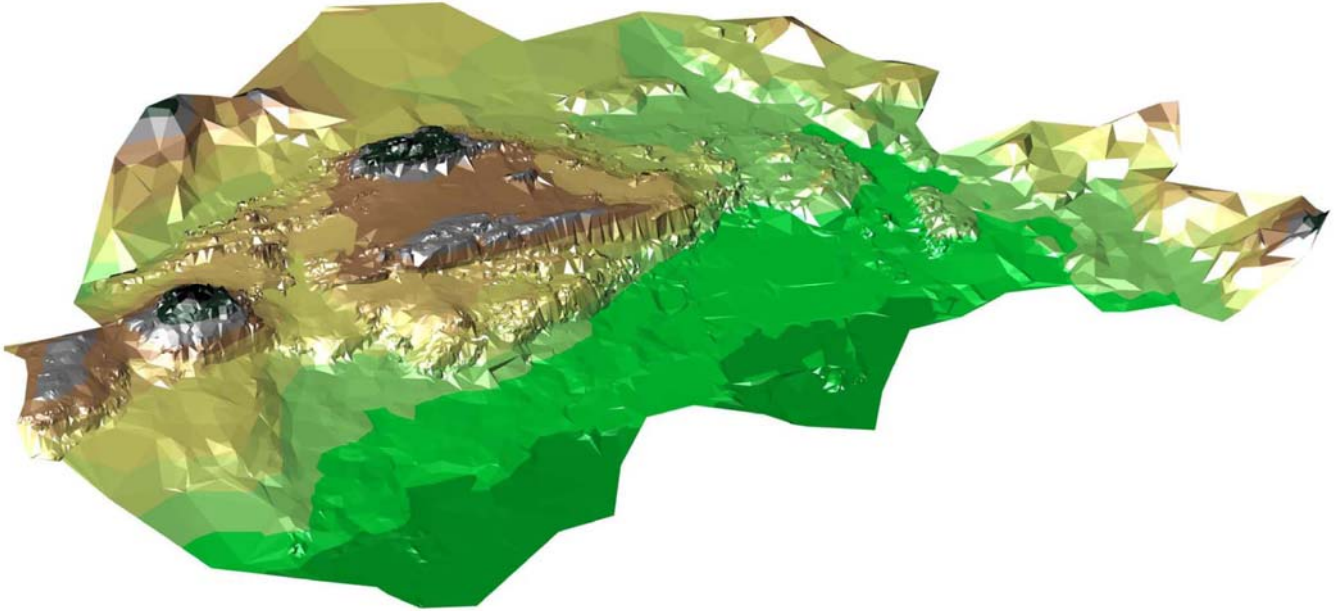


Fig. 58. Ḥaṣī, exemple de restitution numérique du modèle numérique de terrain